



DIAGNOSTICS



Profil socio-sanitaire de la Communauté de Communes de Marie-Galante

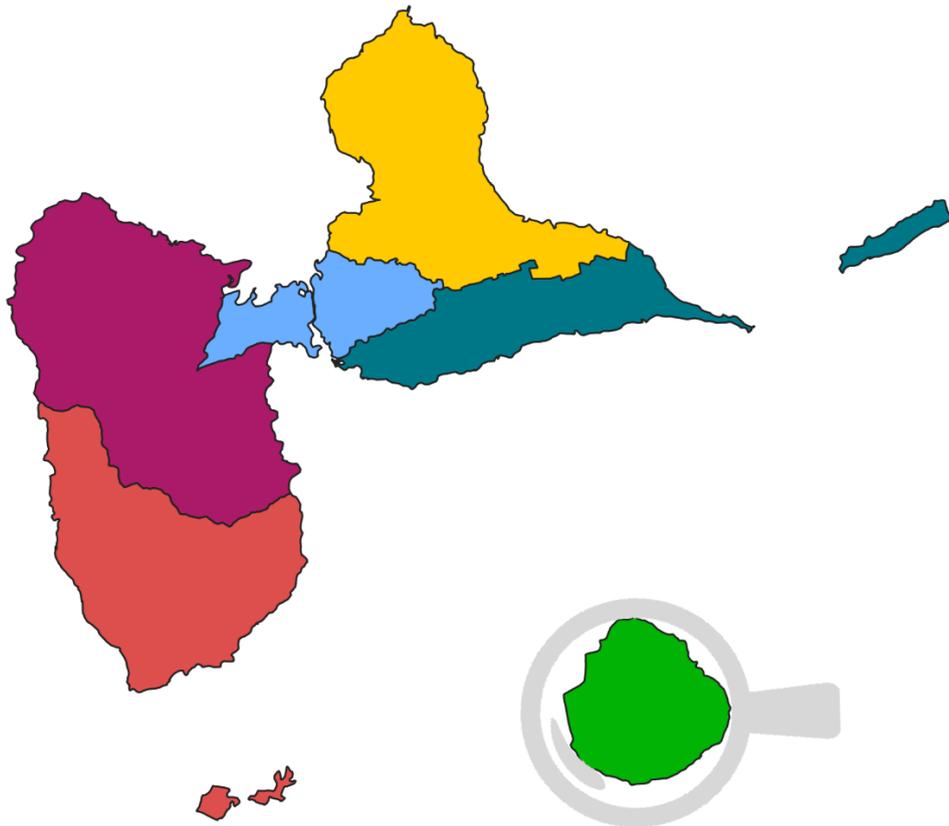


Observer pour comprendre





PROFIL SOCIO-SANITAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MARIE-GALANTE (CCMG)



Données disponibles en 2023



TABLE DES MATIERES

Tables des illustrations.....	4
Objectif et méthode.....	6
Caractéristiques sociodémographiques.....	8
1. Structure et évolution de la population.....	8
2. Structure familiale et conditions de logement	11
3. Activité économique.....	13
4. Population active et emploi.....	15
5. Revenus.....	18
6. Scolarisation et diplôme	21
Offre de soins en médecine libérale	24
Etat de sante	27
1. Les personnes en Affection Longue durée.....	27
2. Hospitalisations.....	29
3. La mortalité.....	30
Synthèse des principaux indicateurs de l'état de santé par commune	34
Spécificités des indicateurs des habitants de la Communauté des Communes de Marie-Galante.....	35
Ensemble des indicateurs par commune	37
Synthèse.....	39
ANNEXE 1 : Principales sources de données exploitées	42
ANNEXE 3 : Liste des maladies selon la classification internationale des maladies (CIM 10)	44
ANNEXE 4 : Nomenclature de recueil des principales hospitalisations du programme de médicalisation des systèmes d'informations (PMSI) selon la classification internationale des maladies (CIM 10)	45



TABLES DES ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 1 - Effectifs et densité de la population selon la zone géographique en 2020	8
Figure 2 - Taux d'accroissement de la population entre 2014 et 2020 (moyenne annuelle)	9
Figure 3 - Part de la population selon l'âge et la commune en 2020 (évolution depuis 1990)	10
Figure 4 - Répartition par sexe et âge de la population de la CCMG en 1990 et 2020	11
Figure 5 - Répartition des ménages de la CCMG selon la structure familiale en 2010 et 2020	12
Figure 6 - Part des logements d'habitation à loyers modéré (HLM) en 2020	13
Figure 7 - Part des ménages à la CCMG disposant dans leur logement des éléments de confort suivants en 2010 et 2020	13
Figure 8 - Répartition des établissements par secteurs d'activité selon la zone géographique au 31 décembre 2020	14
Figure 9 - Répartition des emplois par secteurs d'activité à la CCMG en 2010 et 2020	15
Figure 10 - Répartition de la population âgée de 15 à 65 ans par type d'activité à la CCMG en 2020	16
Figure 11 - Répartition de la population âgée de 15 à 64 ans par groupe socioprofessionnel à la CCMG en 2010 et 2020	16
Figure 12- Répartition de la population occupant un emploi travaillant hors de leur commune de résidence en 2020	17
Figure 13 - Taux de chômage* au sens du recensement par communes en 2020 (Evolution depuis de 2010)	17
Figure 14 - Taux de chômage* au sens du recensement par sexe et groupes d'âge à la CCMG	18
Figure 15 - Revenu fiscal moyen déclaré en 2021 (en euros)	19
Figure 16 - Pourcentage des foyers fiscaux non imposés en 2021	19
Figure 17 - Taux de scolarisation selon l'âge à la CCMG en 2010 et 2020	21
Figure 18 - Part des 15 ans ou plus titulaire d'un diplôme au moins équivalent au CAP ou au BEP en 2020	22
Figure 19 - Répartition de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme le plus élevé à la CCMG en 2010 et 2020	22
Figure 20 - Densité de médecins généralistes libéraux (pour 100 000 habitants) par communes au 1er janvier 2022	24
Figure 21 - Densité d'infirmiers libéraux (pour 100 000 habitants) par communes au 1er janvier 2021	25
Figure 22 - Taux standardisé des personnes en ALD par EPCI et en Guadeloupe en 2021 (pour 100 000 habitants)	27
Figure 23 - Taux standardisé de personnes en ALD selon la zone géographique en 2021 (pour 100 000 habitants)	28
Figure 24 - Taux standardisé de personnes âgées de moins de 65 ans en ALD par EPCI et en Guadeloupe en 2021 (pour 100 000 habitants)	29
Figure 25 - Taux standardisé de personnes de moins de 65 ans en ALD selon la zone géographique en 2021 (pour 100 000 habitants)	29
Figure 26 - Taux standardisé de mortalité par EPCI et en Guadeloupe sur la période 2012-2017 (pour 100 000 habitants)	31
Figure 27 - Taux standardisé de mortalité générale selon les communes en fonction du sexe sur la période 2012-2017 (pour 100 000 habitants)	31
Figure 28 - Taux standardisé de mortalité prématurée par EPCI et en Guadeloupe sur la période 2012-2017 (pour 100 000 habitants)	32
Figure 29 - Taux standardisé de mortalité prématurée selon la commune en fonction du sexe	33



Tableaux

Tableau I - Évolution de la population de 2014 à 2020 selon la zone géographique	9
Tableau II - Structure de la population selon la zone géographique en 2020	10
Tableau III - Répartition des ménages selon leur structure et la zone géographique au 1er janvier 2020	11
Tableau IV- Personnes âgées de 80 ans ou plus vivant seules au 1er janvier 2020	12
Tableau V - Revenu fiscal moyen (en euros) déclaré par les foyers fiscaux en fonction de l'imposition en 2021 selon la zone géographique	20
Tableau VI - Effectifs et taux de foyers allocataires selon le type d'allocations et la zone géographique au 31 décembre 2020 ...	21
Tableau VII - Effectif et densité (pour 100 000 habitants) des professionnels de santé libéraux selon la zone géographique au 1er janvier 2022	25
Tableau VIII - Répartition des six causes d'ALD les plus fréquentes selon la zone géographique en 2021	28
Tableau IX - Répartition* des décès suivant la cause selon la zone géographique sur la période 2012-2017	32



OBJECTIF ET METHODE

L'objectif de ce document est de dresser un état des lieux de la santé des habitants de la Communauté de Communes de Marie-Galante (Capesterre-de-Marie-Galante, Grand-Bourg et Saint-Louis). *In fine*, les éléments recueillis permettront de disposer d'indicateurs de référence afin d'évaluer leurs besoins en termes de soins et de définir une offre adaptée au territoire.

Les différents indicateurs mobilisés et valorisés sont des données produites en routine décrivant les aspects sociodémographiques, la morbidité et la mortalité d'une population. Le but de cette approche est de prendre un cliché de la situation sanitaire contextualisée des habitants de la zone concernée et d'en faire ressortir certaines caractéristiques.

Dans un premier temps, une description de la population cible a été réalisée à travers l'étude de caractéristiques sociodémographiques, principalement issues du recensement de la population réalisé par l'Insee en 2020.

Dans un deuxième temps, la santé de cette population a été appréhendée selon trois axes : l'offre de soins de ville et de soins en milieu hospitalier, l'étude de la morbidité en affection de longue durée et l'étude de la mortalité.

Le diagnostic repose, dans l'ensemble, sur des indicateurs intercommunaux et régionaux. Ils ont pu être déclinés à l'échelle des communes de la communauté d'agglomération quand cela s'est avéré pertinent.

Les données retenues pour calculer les indicateurs sont les plus récentes, du moins celles qui étaient disponibles au moment de la rédaction de ce document. À titre d'exemple, les données concernant les caractéristiques sociodémographiques de la population sont principalement issues du recensement de population de 2020. En raison des échelons géographiques choisis et de la faiblesse des effectifs correspondants, les données de mortalité ont été agrégées sur les six dernières années disponibles (2012-2017).

[Cf. Tableau : indicateurs par commune, page 34-41]

Caractéristiques sociodémographiques



Caractéristiques sociodémographiques



CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

La situation sociodémographique de la Communauté de Communes de Marie-Galante est principalement décrite à partir des données issues du recensement de la population de 2020 produites par l'Insee : structure de la population, composition des ménages, type d'activité et fragilité professionnelle.

Les données concernant les prestations à caractère social sont produites par la Cnaf, la Cnamts et l'Assurance maladie.

Pour chaque indicateur, une vision d'ensemble du bassin de vie est présentée. Lorsque l'information est disponible et pertinente, un focus particulier est réalisé à l'échelle des communes de l'intercommunalité afin de faire émerger d'éventuelles singularités.

1. Structure et évolution de la population

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire considéré et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le **taux d'accroissement total** est le rapport entre la variation de l'effectif de la population pendant une période et la population moyenne de cette période.

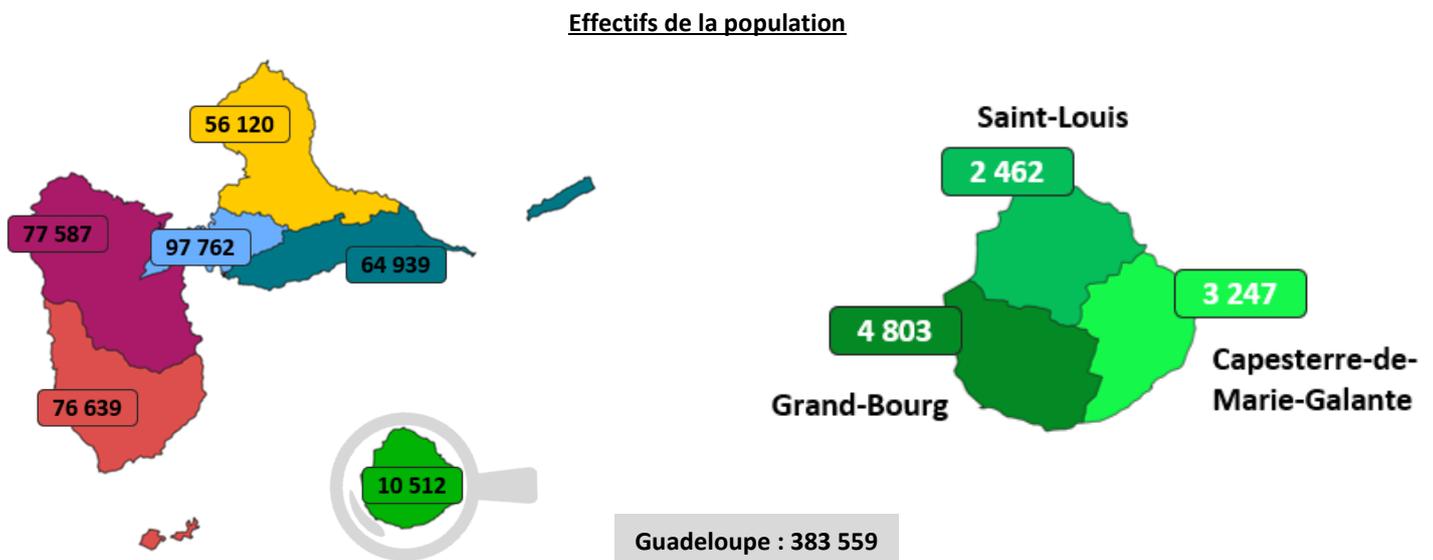
Le **taux d'accroissement naturel** est le rapport entre le solde naturel pendant une période et la population moyenne de cette période.

Le **taux d'accroissement migratoire** est le rapport entre le solde migratoire pendant une période et la population moyenne de cette période.

Au 1er janvier 2020, la population de la Communauté de Communes de Marie-Galante est estimée à 10 512 habitants, soit 3 % de la population totale de la Guadeloupe (383 559 habitants). Avec environ 67 habitants par kilomètre carré (hab/km²), la Communauté de Communes de Marie-Galante a une densité par habitant nettement inférieure à celle de la Région Guadeloupe (236 hab/km²).

La commune rassemblant le plus grand nombre d'habitants par kilomètre carré est la commune de Grand-Bourg avec un nombre d'habitants par kilomètre carré (86 hab/km²) inférieur au niveau régional.

Figure 1 - Effectifs et densité de la population selon la zone géographique en 2020

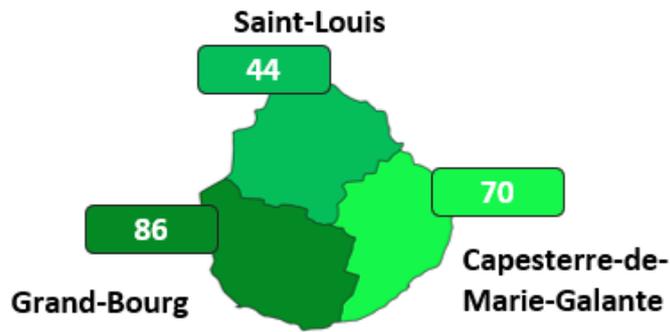


Source : Insee RP 2014 et 2020 (exploitations principales)

Exploitation : ORSaG



Densité de population (nombre d'habitants/km²)



Source : Insee RP 2014 et 2020 (exploitations principales)

Exploitation : ORSaG

Avec un solde migratoire négatif (-0,4 %) entre 2014 et 2020 et un taux d'accroissement naturel négatif (-0,4 %), la CCMG ne dispose d'aucun moteur de croissance démographique, ce qui traduit la décroissance de sa population. En effet, l'EPCI a vu sa population décroître au rythme de 0,9 % par an entre 2014 et 2020. [Tableau I]

Sur cette même période, 98 naissances sont domiciliées à la CCMG contre 142 décès en moyenne par an.

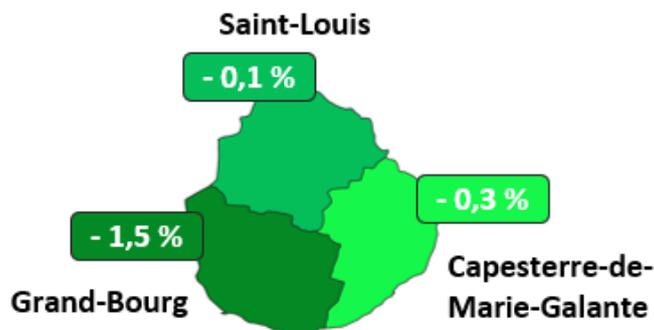
Tableau I - Évolution de la population de 2014 à 2020 selon la zone géographique

	CCMG	Guadeloupe
Population au 1er janvier 2014	11 066	400 186
Population au 1er janvier 2020	10 512	383 559
Densité de population 2020 (hab/km ²)	67	236
Taux d'accroissement annuel total entre 2014 et 2020 (%)	- 0,9	- 0,7
Taux d'accroissement naturel par an entre 2014 et 2020 (%)	- 0,4	0,3
Taux d'accroissement migratoire par an entre 2014 et 2020 (%)	- 0,4	- 1,0

Source : Insee (Recensements 2014 à 2020 exploitations principales)

Exploitation : ORSaG

Figure 2 - Taux d'accroissement de la population entre 2014 et 2020 (moyenne annuelle)



Source : Insee RP 2014 et 2020 exploitations principales

Exploitation : ORSaG



À l'instar de l'ensemble de la Guadeloupe, la Communauté de Communes de Marie-Galante compte davantage de femmes que d'hommes dans sa population (52 % de femmes et 48 % d'hommes). La proportion de femmes dans la population croît avec l'âge. Ainsi, parmi les moins de 25 ans, elles correspondent à 48 % de la population. [Tableau II]

La proportion de jeunes de moins de 25 ans à la CCMG est de 25 % (29 % en Guadeloupe).

Entre 1990 et 2020, on constate un recul de 22 points de cette proportion pour la Communauté de Communes de Marie-Galante et une baisse de 18 points pour la Guadeloupe. A l'échelle des communes de l'EPCI, la diminution varie de 20 points pour Grand-Bourg à 26 points pour Capesterre-de-Marie-Galante.

N'échappant pas à la tendance régionale, toutes les communes de la CCMG ont vu la part de séniors progresser entre 1990 et 2020. La proportion de séniors âgés de 65 ans ou plus s'établit à 27 % dans l'EPCI (20 % pour la Guadeloupe). Saint-Louis et Capesterre-de-Marie-Galante sont les deux communes les plus touchées par ce phénomène de vieillissement représentant, pour chacune 28 % de la population et en augmentation (+14 points pour Saint-Louis et +18 points pour Capesterre-de-Marie-Galante entre 1990 et 2020).

Figure 3 - Part de la population selon l'âge et la commune en 2020 (évolution depuis 1990)

Jeunes âgés de moins de 25 ans

Personnes âgées de 65 ans ou plus



Source : Insee RP 2020

Exploitation : ORSaG

Tableau II - Structure de la population selon la zone géographique en 2020

	Cap Excellence	CANBT	CANGT	CAGSC	CARL	CCMG	Guadeloupe
Part de femmes	56,1%	53,6%	53,4%	53,9%	53,1%	52,4%	54,1%
Part de moins de 25 ans	32,6%	30,0%	28,2%	27,3%	27,6%	24,5%	29,3%
Part de 65 ans ou plus	17,3%	18,1%	21,5%	23,3%	20,0%	26,9%	20,0%

Source : Insee RP 2020

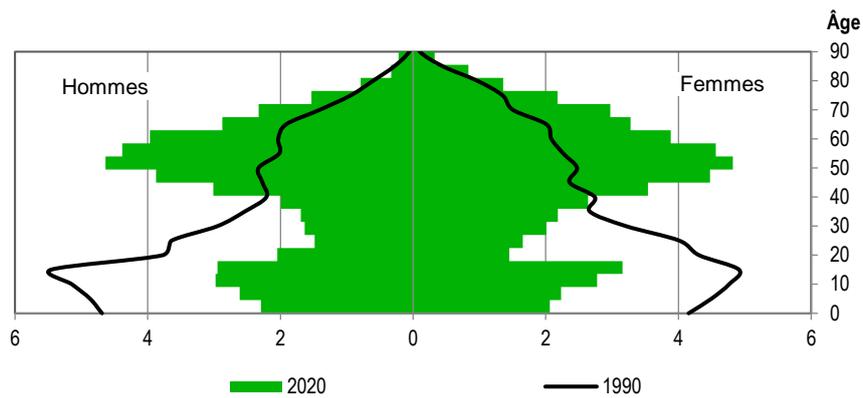
Exploitation : ORSaG

Afin de mieux apprécier l'ampleur du vieillissement et son impact sur la pyramide des âges, les structures d'âges ont été comparées à une trentaine d'années d'intervalles.

Ainsi, entre 1990 et 2020, l'effectif de personnes âgées de moins de 25 ans a diminué de 59 % alors que celui des individus âgés de 65 ans ou plus a augmenté de 80 % passant de 1 565 en 1990 à 2 824 en 2020).

Comparativement aux autres tranches d'âge, les proportions plus faibles d'habitants âgés de 20 à 34 ans résultent à la fois de la baisse du nombre de naissances et du départ des jeunes afin de poursuivre leurs études ou de trouver un emploi. [Figure 4]

Figure 4 - Répartition par sexe et âge de la population de la CCMG en 1990 et 2020



Source : Insee (RP 1990 et 2020)

Exploitation : ORSaG

2. Structure familiale et conditions de logement

Un **ménage** désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Une **famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfants).

a) Structure familiale

Au recensement de la population de 2020, 5 113 ménages résident dans la Communauté de Communes de Marie-Galante. Les ménages avec famille, c'est-à-dire composés d'un couple avec ou sans enfants et de familles monoparentales, sont la principale forme de ménages observée (55 %). C'est dans la commune de Capesterre-de-Marie-Galante que la part de ménages avec famille est la plus élevée (58 %).

À l'instar de la situation observée dans l'ensemble des départements et régions d'Outre-mer (DROM), on peut noter une forte présence de familles monoparentales dans la zone étudiée. En effet, elles représentent 22 % des ménages de la Communauté de Communes de Marie-Galante (24 % en Guadeloupe). La proportion de familles monoparentales est identique dans l'ensemble des communes de l'EPCI (22 %). [Tableau III]

Tableau III - Répartition des ménages selon leur structure et la zone géographique au 1er janvier 2020

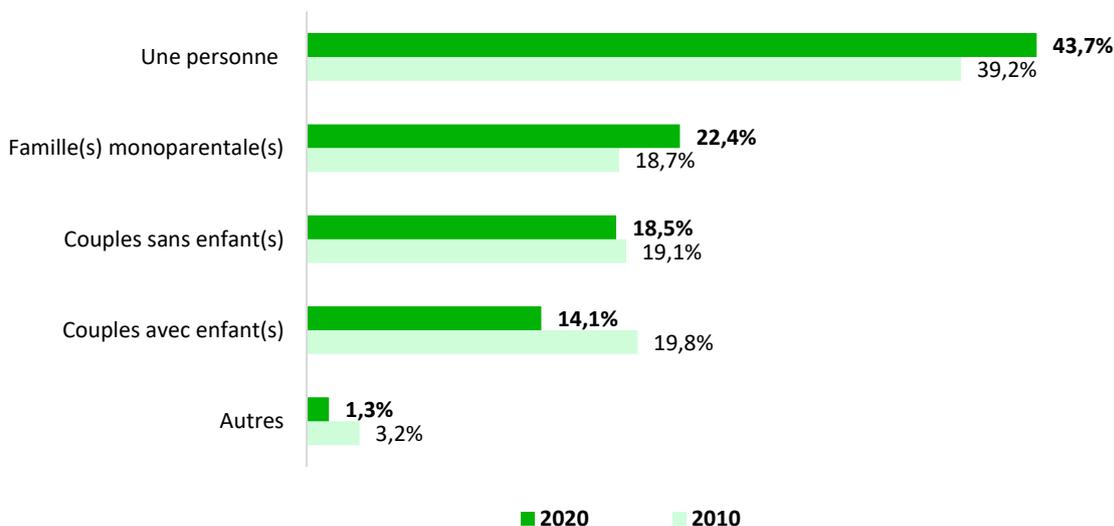
	Personne seule	Couples sans enfant(s)	Couples avec enfant(s)	Famille(s) monoparentale(s)	Autres ménages sans famille	Nombre de ménages
Capesterre-de-Marie-Galante	40,4%	20,0%	15,5%	22,2%	1,9%	1 556
Grand-Bourg	44,2%	18,2%	14,0%	22,5%	1,1%	2 325
Saint-Louis	47,0%	17,4%	12,2%	22,3%	1,1%	1 232
Cap Excellence	40,0%	13,3%	15,5%	28,7%	2,5%	45 304
CANBT	34,1%	18,3%	21,6%	24,3%	1,7%	34 182
CANGT	37,6%	17,3%	20,3%	23,1%	1,7%	25 279
CAGSC	37,8%	18,4%	17,7%	23,7%	2,4%	34 991
CARL	38,2%	19,2%	20,4%	20,1%	2,1%	29 914
CCMG	43,7%	18,5%	14,1%	22,4%	1,3%	5 113
Guadeloupe	37,9%	17,0%	18,6%	24,4%	2,1%	174 782

Source : Insee (RP 2020 exploitations complémentaires)

Exploitation : ORSaG

En 10 ans, la part de couples avec enfant(s) a reculé de 6 points au profit des personnes seules (+5 points). [Figure 5]

Figure 5 - Répartition des ménages de la CCMG selon la structure familiale en 2010 et 2020



Source : Insee (RP 2020 exploitations complémentaires)

Exploitation : ORSaG

b) Isolement des personnes âgées

Au 1er janvier 2020, à la CCMG, 343 personnes âgées de 80 ans ou plus résident seules à leur domicile, soit 43 % des habitants de la tranche d'âge. Près de deux tiers d'entre elles sont des femmes (65 %). La proportion de personnes isolées est homogène pour l'ensemble des communes de l'EPCI et proche de celle de la Guadeloupe, à l'exception de la commune de Capesterre-de-Marie-Galante où la part de personnes âgées isolées est la plus faible (36 %). [Tableau IV]

Tableau IV- Personnes âgées de 80 ans ou plus vivant seules au 1er janvier 2020

	Cap Excellence	CANBT	CANGT	CAGSC	CARL	CCMG	Guadeloupe
Part de personnes isolées	43,2%	39,1%	45,6%	38,1%	44,3%	43,2%	41,7%
Part de femmes	75,9%	74,4%	73,1%	73,3%	69,8%	64,6%	73,2%
Nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus	4 822	3 481	3 128	5 128	3 051	795	20 405

Source : Insee (RP 2020)

Exploitation : ORSaG

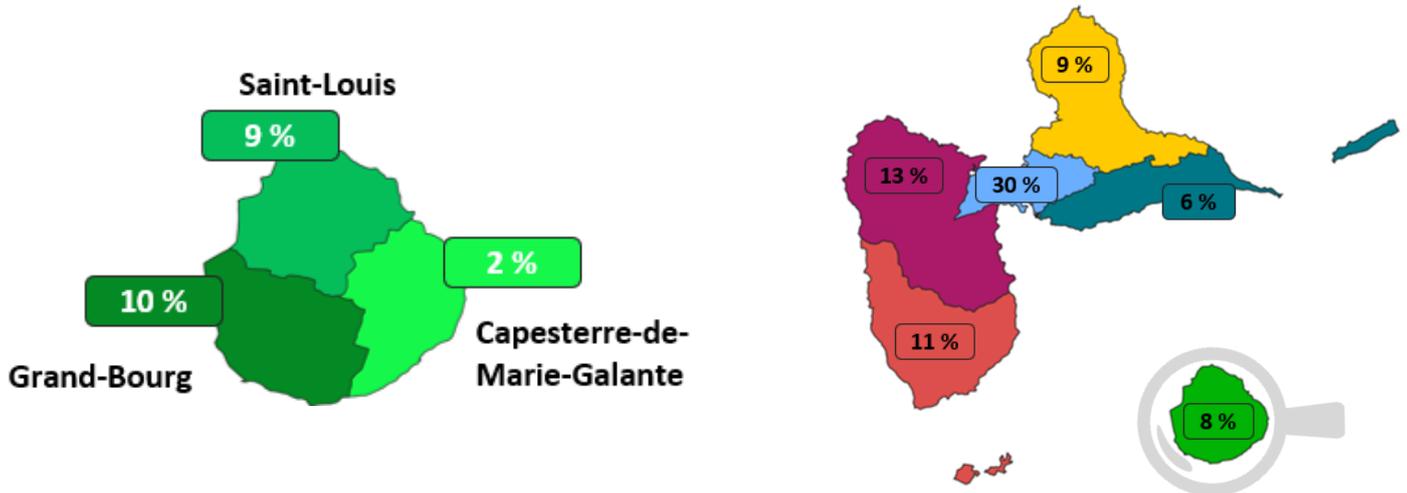
c) Conditions de logement

De 2010 à 2020, le nombre de résidences principales a diminué de 3 % dans la Communauté de Communes de Marie-Galante (5 238 en 2010 à 5 104 en 2020). Parallèlement, le nombre de logements vacants a augmenté (+20 %), passant de 1 688 en 2010 à 2 024 en 2020 ainsi que le nombre de résidences secondaires (+163 % entre 2010 et 2020).

En 2020, 71 % des ménages sont propriétaires de leur logement dans la communauté de communes. Cette proportion est supérieure à l'ensemble de la région (59 %). On note que 77 % des ménages de Capesterre-de-Marie-Galante sont propriétaires de leur logement, 69 % à Saint-Louis et 68 % à Grand-Bourg. Au sein de la CCMG, la part de ménages propriétaires a diminué de 4 points de 2010 à 2020.

Dans la Communauté de Communes de Marie-Galante, 8 % des résidences principales sont des logements d’habitation à loyer modéré (HLM) contre 15 % pour l’ensemble de la Guadeloupe. Grand-Bourg est la commune de l’EPCI avec la part la plus importante de logement HLM (10 %). [Figure 6]

Figure 6 - Part des logements d’habitation à loyers modéré (HLM) en 2020

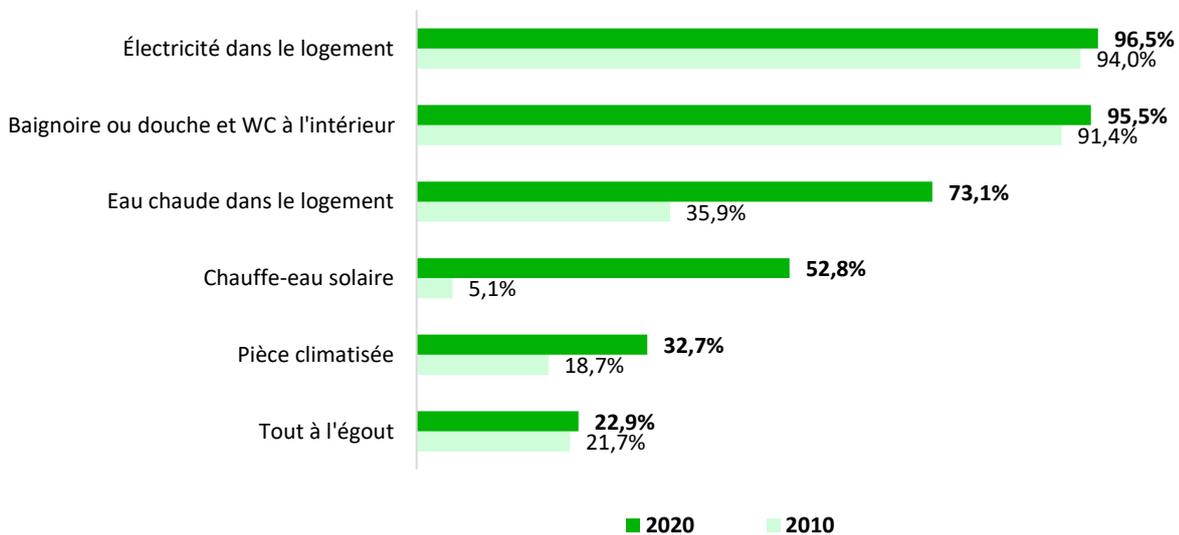


Source : Insee (RP 2020 exploitations principales)

Exploitation : ORSaG

Le niveau de confort des logements s’est amélioré comparativement à 2010. En effet, quel que soit le poste d’équipement, la part des ménages en disposant a augmenté. Les plus fortes augmentations concernent les chauffe-eau solaires (+48 points), l’eau chaude dans le logement (+37 points) et les pièces climatisées (+14 points). [Figure 7]

Figure 7 - Part des ménages à la CCMG disposant dans leur logement des éléments de confort suivants en 2010 et 2020



Source : Insee (RP 2010 et 2020 exploitations principales)

Exploitation : ORSaG

3. Activité économique

Un **établissement** est une unité de production (biens ou services) géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l’entreprise. Un établissement produit des biens ou des services pouvant être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un hôtel d’une chaîne hôtelière, la « boutique » d’un réparateur de matériel informatique, etc.



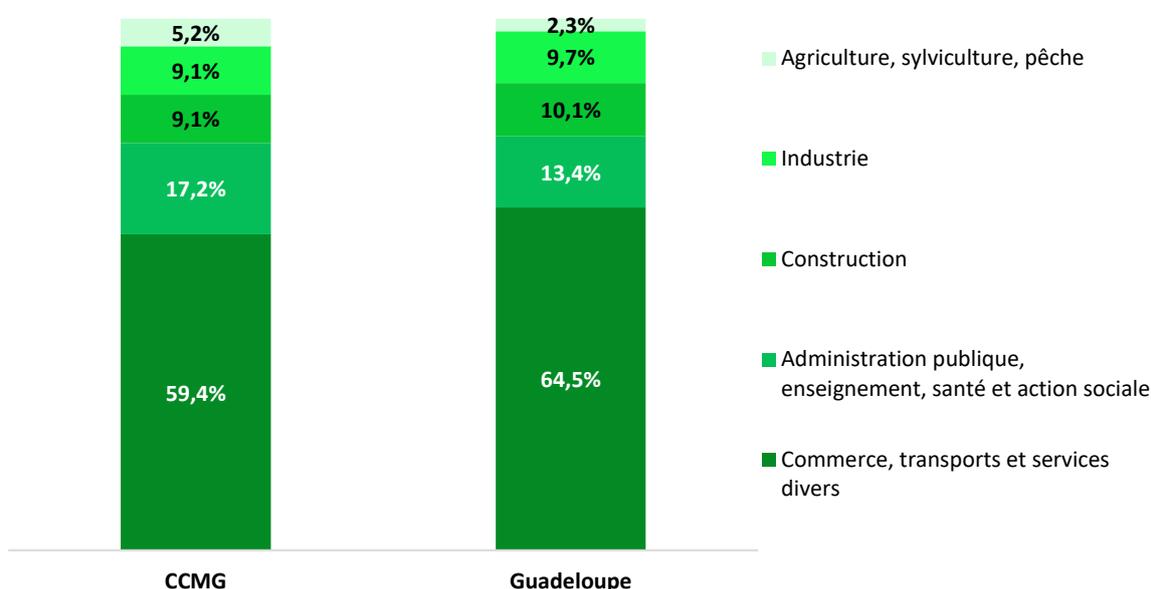
a) Etablissements

Au 31 décembre 2020, la CCMG accueille 308 établissements actifs sur son territoire, dont 69 % à Grand-Bourg, 17 % à Capesterre-de-Marie-Galante et 14 % à Saint-Louis. Plus de la moitié des établissements de la CCMG ont une activité de commerce, transport et services divers (59 %). Cette proportion est inférieure à celle observée en Guadeloupe (64,5 %). [Figure 8]

Le secteur de l'administration publique, enseignement, santé, action sociale représente 17 % des établissements actifs de l'EPCI, plus élevé qu'au niveau régional 13 %.

A la CCMG, une large majorité des établissements (75 %) ont entre 1 et 9 salariés (Guadeloupe : 74 %). Cette proportion est homogène pour l'ensemble des communes.

Figure 8 - Répartition des établissements par secteurs d'activité selon la zone géographique au 31 décembre 2020



Source : Insee (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES))

Exploitation : ORSaG

b) Emplois

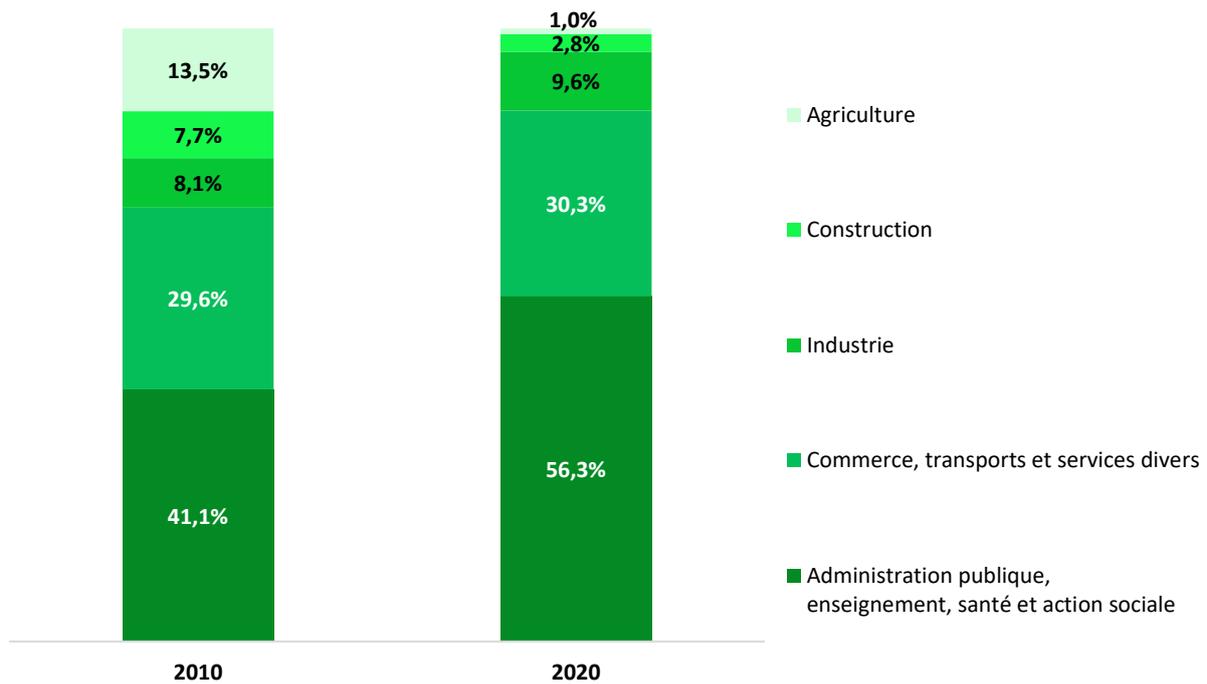
Le **secteur tertiaire*** recouvre un vaste champ d'activités qui s'étend du commerce à l'administration, en passant par les transports, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et services aux particuliers, l'éducation, la santé et l'action sociale.

En 2020, 2 208 emplois sont localisés à la CCMG, 68 % de ces emplois se situent dans la commune de Grand-Bourg, 20 % à Saint-Louis et 12 % à Capesterre-de-Marie-Galante.

De 2010 à 2020, le nombre d'emplois à la CCMG a diminué de 36 %, et tandis qu'il a diminué de 7 % pour la Guadeloupe. Même si Grand-Bourg est la commune disposant du plus grand nombre d'emplois, c'est la commune de Capesterre-de-Marie-Galante qui a connu la plus importante évolution d'emplois (-49 %).

A l'instar de la région, le tissu productif à la CCMG est essentiellement tertiaire* (87 % des emplois font partie du secteur tertiaire). De 2010 à 2020, le poids du secteur tertiaire est en hausse (+16 points) et de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale (+15 points) contrairement à celui de l'agriculture (-13 points) ou de la construction (-5 points). [Figure 9]

Figure 9 - Répartition des emplois par secteurs d'activité à la CCMG en 2010 et 2020



Source : Insee (Recensement 2010 et 2020)

Exploitation : ORSaG

4. Population active et emploi

Les **personnes actives** au sens du recensement regroupent les personnes qui déclarent exercer une profession même à temps partiel, aider un membre de leur famille dans son travail, être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite, être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ou être militaire du contingent.

Les **actifs occupés** au sens du recensement comprennent les personnes qui déclarent exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel, aider une personne dans son travail (même sans rémunération), être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur tout en exerçant une activité réduite, être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

Le **taux d'activité** est la proportion d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) dans l'ensemble de la population en âge de travailler.

Le **taux d'emploi** est la proportion d'individus ayant un emploi dans l'ensemble de la population en âge de travailler.

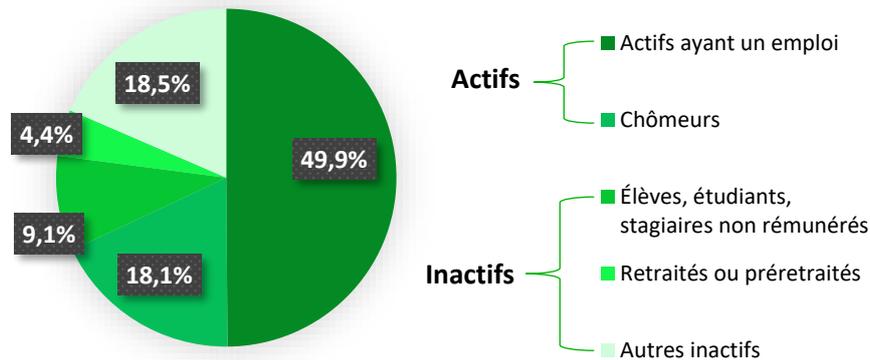
Les **chômeurs** au sens du recensement de la population sont les personnes âgées de 15 ans ou plus qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes âgées de 15 ans ou plus qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Le **taux de chômage** au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.

a) Population active

En 2020, 4 157 personnes actives âgées de 15 à 64 ans résident à la CCMG. Elles représentent 68 % de la population en âge de travailler à la CCMG (15 à 64 ans). [Figure 10] Près de la moitié (48 %) des actifs résident à Grand-Bourg, 29 % à Capesterre-de-Marie-Galante et 23 % à Saint-Louis. De 2010 à 2020, le taux d'activité des résidents de la CCMG est resté relativement stable.

Figure 10 - Répartition de la population âgée de 15 à 65 ans par type d'activité à la CCMG en 2020



Source Insee RP 2020 (exploitation principales)

Exploitation : ORSaG

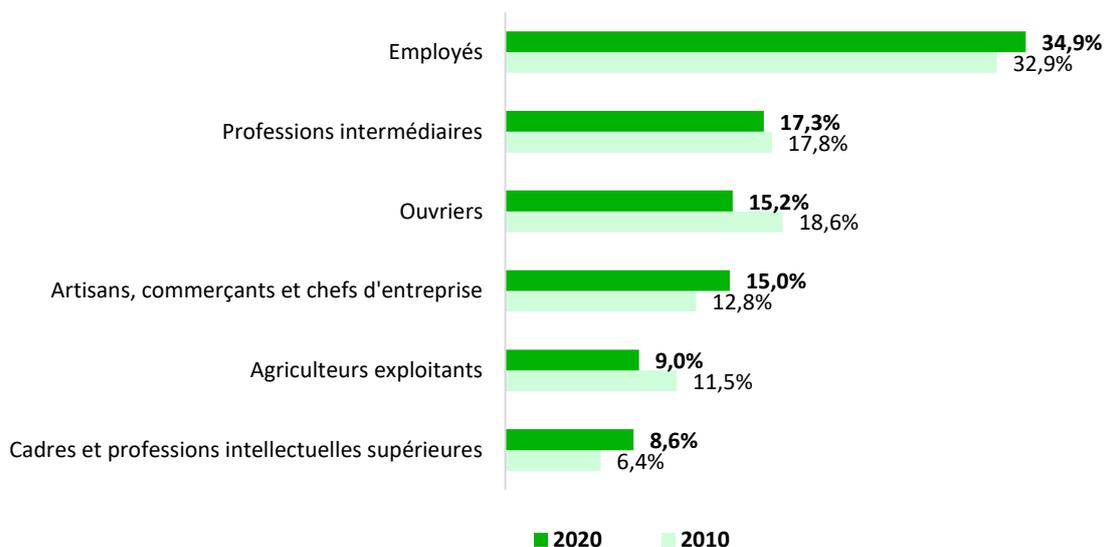
b) Population en emploi

En 2020, parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans, 3 051 habitants de la Communauté de Communes de Marie-Galante occupent un emploi, soit la moitié des personnes de ce groupe d'âge (50 %). La proportion est proche de celle mesurée au sein de la région (51 %). De 2010 à 2020, le taux d'emploi des habitants de la CCMG est resté stable, alors que l'effectif de personnes en emploi a diminué (-12 %).

Parmi les habitants de la CCMG, le taux d'emploi des hommes (51 %) est supérieur à celui des femmes (49 %). Il est maximal chez les personnes âgées de 25 à 54 ans (59 %) et minimal chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans (18 %).

Le tissu d'actifs est majoritairement composé d'employés (35 % des actifs en emploi) quelle que soit la commune. [Figure 11] De 2010 à 2020, le nombre d'emplois a diminué pour les ouvriers et les agriculteurs exploitants (respectivement 4 points et 3 points) Dans le même temps, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, les cadres et professions intellectuelles supérieures et les employés ont gagné chacun 2 points.

Figure 11 - Répartition de la population âgée de 15 à 64 ans par groupe socioprofessionnel à la CCMG en 2010 et 2020



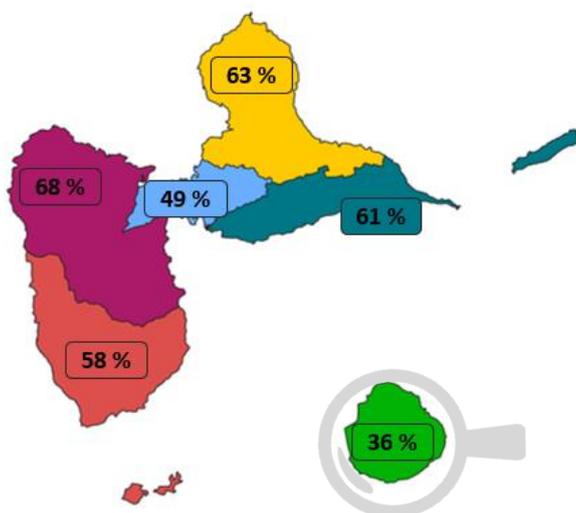
Source : Insee RP 2010 et 2020 (exploitations principales)

Exploitation : ORSaG

17

En 2020, 74 % des actifs occupés sont salariés. Parmi eux, 81 % sont titulaires de la fonction publique ou disposent d'un contrat à durée indéterminée et 17 % des actifs occupés travaillent à temps partiel (majoritairement des femmes : 67 % des actifs occupés en temps partiel). Les hommes ont plus fréquemment le statut d'indépendant (26 % des actifs masculins contre 15 % chez les femmes) ou d'employeur (8 % des actifs masculins contre 4 % chez les femmes).

Figure 12- Répartition de la population occupant un emploi travaillant hors de leur commune de résidence en 2020



Source : Insee RP 2020 (exploitations principales)

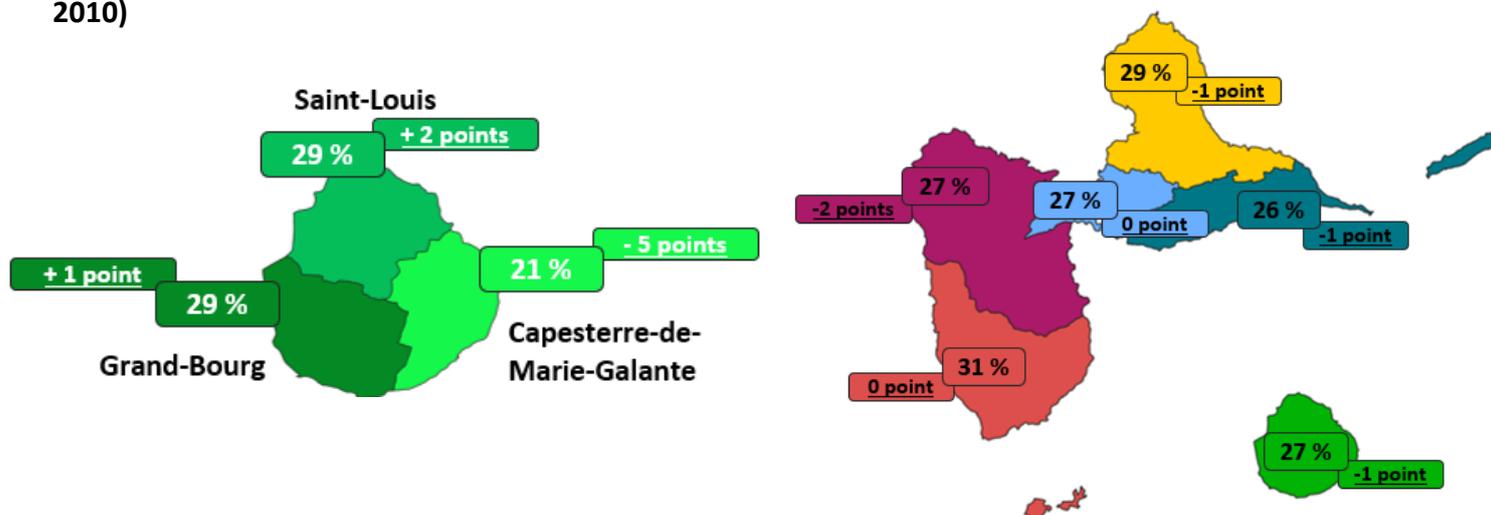
Exploitation : ORSaG

Enfin, plus d'un tiers des habitants de la CCMG occupant un emploi, travaillent hors de leur commune de domicile (36 %). [Figure 12] Cette proportion est nettement inférieure de celle observée parmi l'ensemble des Guadeloupéens (58 %).

c) Chômage

Au recensement de la population de 2020, à la CCMG, 1 107 personnes âgées de 15 à 64 ans sont au chômage au sens du recensement. Dans la communauté de communes, le taux de chômage – calculé au sein de la population active – est de 27 %, soit un taux inférieur à celui mesuré sur l'ensemble de la Guadeloupe (28 %). Il varie de 21 % à Capsterre-de-Marie-Galante à 29 % à Grand-Bourg et Saint-Louis. [Figure 13]

Figure 13 - Taux de chômage* au sens du recensement par communes en 2020 (Evolution depuis de 2010)



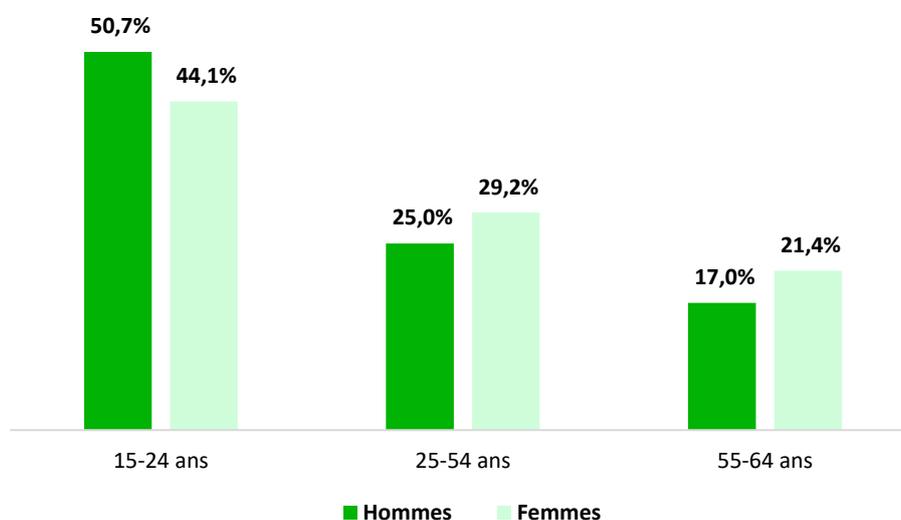
Source : Insee (Recensement 2010 et 2020 exploitations principales)

Exploitation ORSaG



Avec un taux de chômage de 48 % les jeunes actifs de 15 à 24 ans sont particulièrement exposés aux difficultés d'accès à l'emploi (47 % en Guadeloupe).

Figure 14 - Taux de chômage* au sens du recensement par sexe et groupes d'âge à la CCMG



Source : Insee (RP 2020)

Exploitation : ORSaG

*Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à l'effectif total de la population active. Il est différent de la proportion de chômeur présentée dans la figure 10 qui est calculée en divisant le nombre de chômeurs par l'effectif de la population âgée de 15 à 64 ans.

5. Revenus

La notion d'**allocataire** renvoie à une notion de foyer et non d'individu. Un allocataire est la personne du foyer qui perçoit au moins une allocation au regard de la situation familiale et/ou monétaire de ce même foyer. Ainsi, dénombrer des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Il s'agit des personnes physiques à qui est reconnu le droit aux prestations versées.

Le **Revenu de Solidarité Active (RSA)** est entré en vigueur le 1 juin 2009 en France Hexagonale et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer. Cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin, il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Depuis le 1er septembre 2010 a également été mis en place le RSA vers un public spécifique, le RSA jeune, pour les personnes âgées de moins de 25 ans et justifiant d'au moins deux ans d'activité dans les trois dernières années.

L'**Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)** est un minimum social créé par la loi du 30 juin 1975. C'est une prestation versée à tous les handicapés souffrant d'une incapacité évaluée à au moins 80 % (sauf dérogation) par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Elle ne peut être attribuée avant l'âge de 20 ans, sauf cas particulier. Elle est soumise à un plafond de ressources calculé par ailleurs et peut se cumuler avec une rémunération tirée d'un travail.

Le calcul du **nombre d'allocataires** dont les ressources sont constituées à 50 % ou 100 % des prestations Caf concerne seulement les allocataires pour lesquels la Caf peut avoir connaissance des ressources. Ne sont pas donc pris en compte :

- les allocataires (et conjoints) âgés de plus de 65 ans. En effet pour ces populations, les Caf n'ont pas connaissance de l'ensemble de leurs ressources et notamment du minimum vieillesse car il s'agit d'une prestation non imposable ;
- les allocataires étudiant percevant uniquement l'allocation logement, (leurs ressources sont généralement nulles et augmenteraient à tort le nombre d'allocataires précaires) cependant les étudiants percevant d'autres prestations et ayant notamment une charge familiale sont comptabilisés.

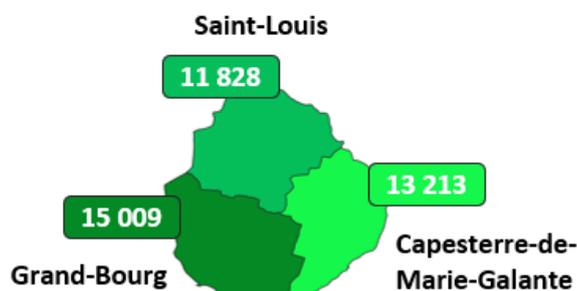


a) Revenus déclarés

Mesuré à travers les revenus déclarés à la Direction générale des impôts, le niveau de vie des ménages de la CCMG est inférieur à celui de la région. Ainsi, en 2021, les 7 780 foyers fiscaux de la CCMG ont déclaré un revenu fiscal moyen de 13 755 euros, alors qu'il s'élève à 18 467 euros pour l'ensemble des foyers fiscaux de la Guadeloupe. [Tableau V] Aucune commune de l'EPCI a un niveau fiscal moyen déclaré supérieur à la moyenne régionale. [Figure 15]. Toutefois, la majorité des foyers fiscaux n'est pas imposée (82 %), proportion supérieure à celle de la Guadeloupe (75 %). [Figure 16]

Sur une période 6 ans, le nombre de foyers fiscaux imposés et simultanément l'effectif de foyers non imposés ont nettement augmenté, respectivement de 27 % et 5 %. Le montant du revenu fiscal moyen a progressé de 6 % (12 967 euros en 2016 et 13 755 en 2021).

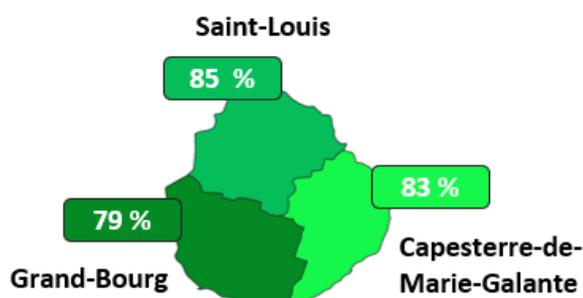
Figure 15 - Revenu fiscal moyen déclaré en 2021 (en euros)



Source : Direction Générale des impôts

Exploitation ORSaG

Figure 16 - Pourcentage des foyers fiscaux non imposés en 2021



Source : Direction Générale des impôts

Exploitation ORSaG



Tableau V - Revenu fiscal moyen (en euros) déclaré par les foyers fiscaux en fonction de l'imposition en 2021 selon la zone géographique

	Foyers fiscaux non imposés	Foyers fiscaux imposés	Ensemble des foyers fiscaux
Capesterre-de-Marie-Galante	8 179	38 339	13 213
Grand-Bourg	8 260	40 523	15 009
Saint-Louis	8 208	33 126	11 828
Cap Excellence	9 339	43 920	18 121
CANBT	10 643	46 492	20 200
CANGT	9 970	40 462	16 408
CAGSC	9 158	41 844	16 699
CARL	10 621	49 178	21 507
CCMG	8 224	38 571	13 755
Guadeloupe	9 828	44 597	18 467

Source : Direction générale des impôts

Exploitation : ORSaG

b) Minimas sociaux

Au 31 décembre 2020, 5 368 habitants de la CCMG perçoivent au moins une prestation sociale (2 689 allocataires + 2 679 ayants-droits). Ainsi, dans la communauté des communes 53 % des foyers comprennent au moins une personne qui perçoit une allocation, soit un taux d'allocataires inférieur à la moyenne régionale (66 %). [Tableau VI] A Grand-Bourg, 59 % des ménages bénéficient d'une allocation. Ce taux est inférieur dans les autres communes de l'EPCI, notamment dans la commune de Capesterre-de-Marie-Galante (42 %).

Le nombre total d'allocataires englobe l'ensemble des prestations sociales aux réalités parfois différentes. Ainsi, une analyse complémentaire pour deux allocations est proposée : le revenu de solidarité active (RSA) et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Si la première allocation renvoie à la seule composante sociale, la seconde prend en compte également la dimension sanitaire à travers la graduation du handicap de l'adulte.

Au 31 décembre 2020, le revenu de solidarité active (RSA), concerne 1 060 foyers (1 942 personnes), soit 17 % des ménages de la CCMG. Ce taux est proche de celui de la Guadeloupe (18 %).

Au total, 262 foyers de la CCMG de 20 à 59 ans bénéficient de l'AAH, soit 5,8 % des ménages de la communauté des communes, proportion plus élevée à celle de l'ensemble de la région (4,7%). Plus de deux cinquièmes des bénéficiaires de l'EPCI résident à Grand-Bourg (44 %).



Tableau VI - Effectifs et taux de foyers allocataires selon le type d'allocations et la zone géographique au 31 décembre 2020

	CCMG	Guadeloupe
Nombres d'allocataires	2 689	115 012
Taux d'allocataires	52,6%	65,8%
Nombre de bénéficiaires	5 368	238 660
Taux de bénéficiaires	51%	62%
Nombre d'allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)	1 060	42 631
pour 100 habitants âgés de 15 à 64 ans	17,3%	17,8%
Nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)	1942	78823
pour 100 habitants	18,5%	20,6%
Nombre d'allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)	319	10 412
pour 100 habitants	3,0%	2,7%
Nombre d'allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) 20-59 ans	262	8 730
pour 100 habitants âgés de 20 à 59 ans	5,8%	4,7%

Sources : CCMSA, Cnaf, Insee (RP 2020)

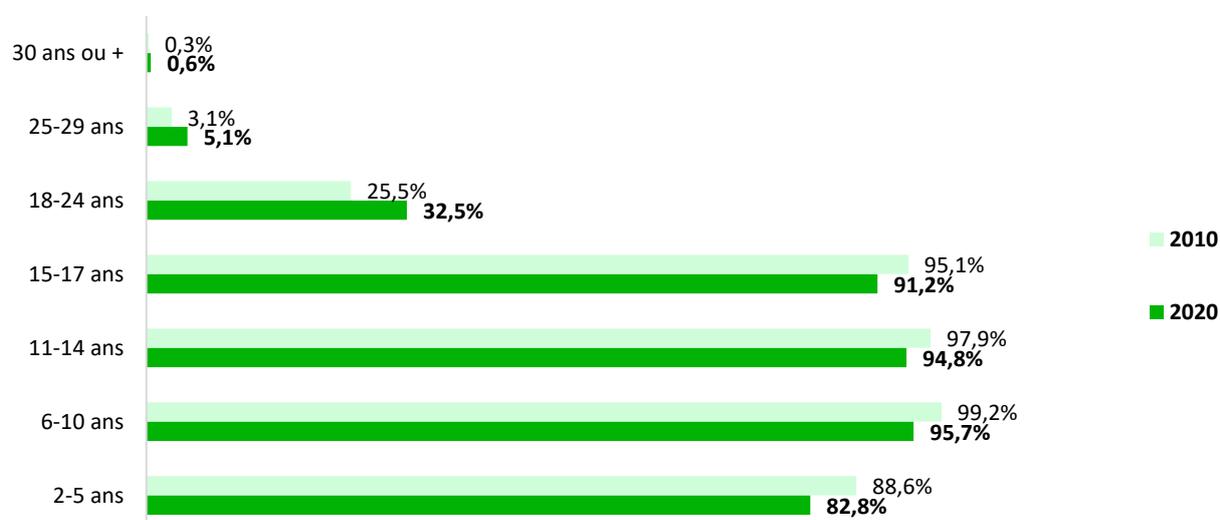
Exploitation : ORSaG

6. Scolarisation et diplôme

a) Scolarisation

En 2020, 1 945 habitants de la CCMG sont scolarisés. Le taux de scolarisation chez les enfants d'âge préscolaire (2 à 5 ans) atteint 83 % et culmine à 94 % pour la classe d'âge de 6 à 17 ans. S'agissant des 18-24 ans, le taux de scolarisation pour les 18-24 ans (33 %) est inférieur à celui de la région (45 %). [Figure 17]

Figure 17 - Taux de scolarisation selon l'âge à la CCMG en 2010 et 2020



Source : Insee (RP 2020 et 2010)

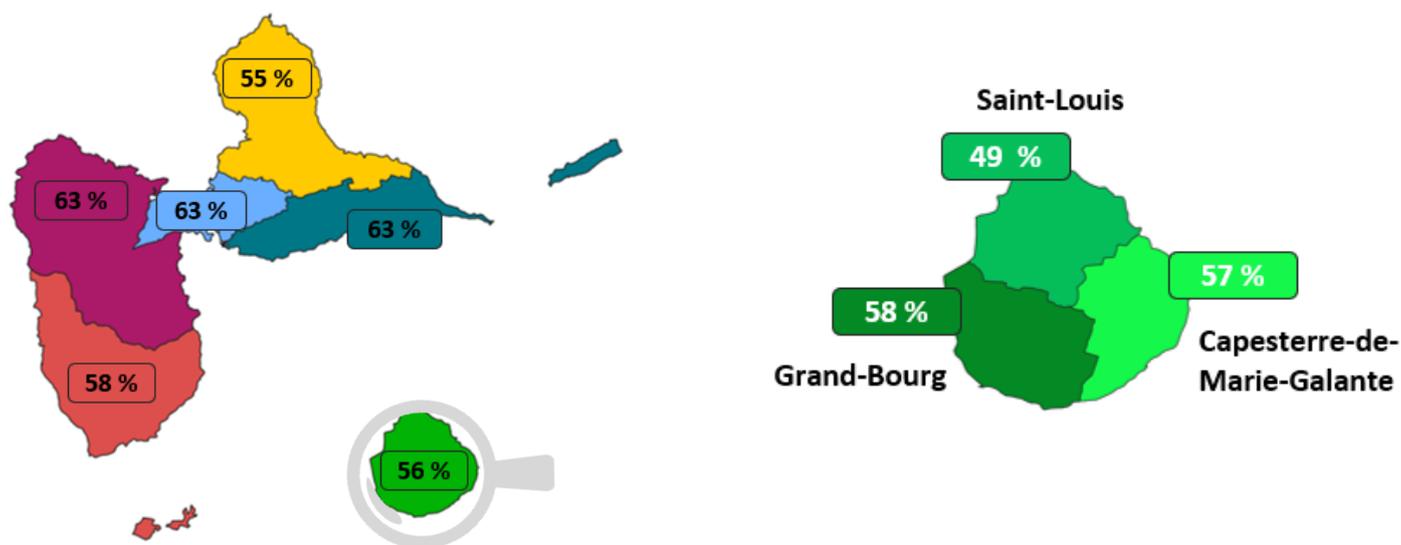
Exploitation : ORSaG



b) Niveau de diplôme

En 2020, 56 % de la population de la CCMG âgée de 15 ou plus est titulaire d'un diplôme au moins équivalent au CAP ou au BEP. Cette proportion est inférieure à celle de la région (61 %). Elle varie de 49 % à Saint-Louis à 58 % à Grand-Bourg. Comparativement à 2010, la situation a nettement progressé dans l'EPCI où la proportion de diplômés était de 40 %. Autre fait notable, il n'y a pas de distinction entre les hommes et les femmes, 56 % de diplômés.

Figure 18 - Part des 15 ans ou plus titulaire d'un diplôme au moins équivalent au CAP ou au BEP en 2020

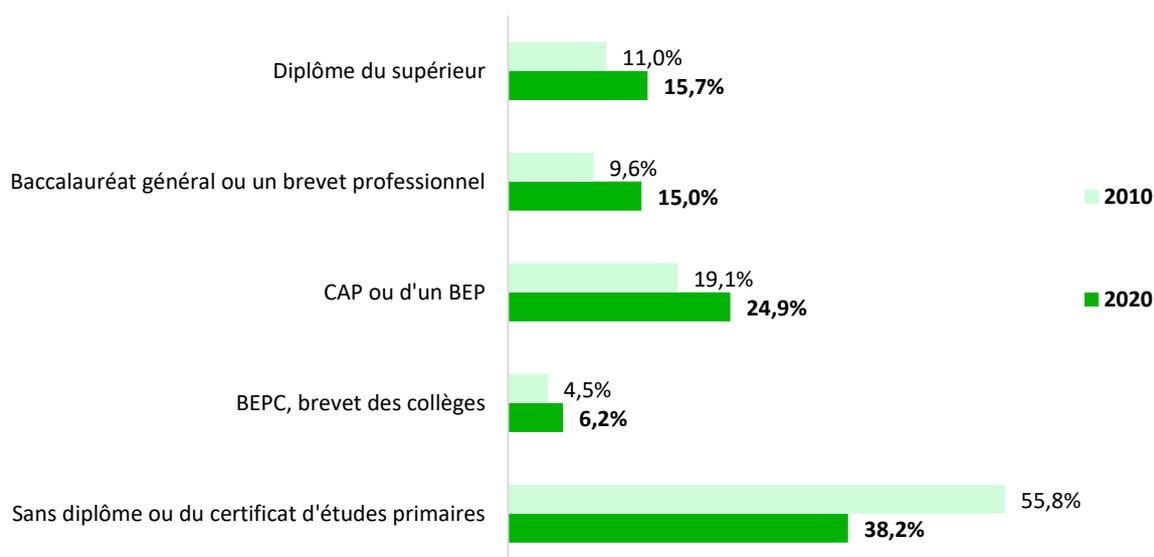


Source : Insee (Recensement 2020)

Exploitation ORSaG

Les titulaires d'un certificat d'aptitudes professionnelles et brevet d'études professionnelles sont les diplômés proportionnellement les plus nombreux de la CCMG (25 %). [Figure 19] L'ensemble des communes suit la tendance de l'EPCI.

Figure 19 - Répartition de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme le plus élevé à la CCMG en 2010 et 2020



Source : Insee (RP 2020 et 2010)

Exploitation : ORSaG



Offre de soins en médecine libérale



Offre de soins en médecine libérale



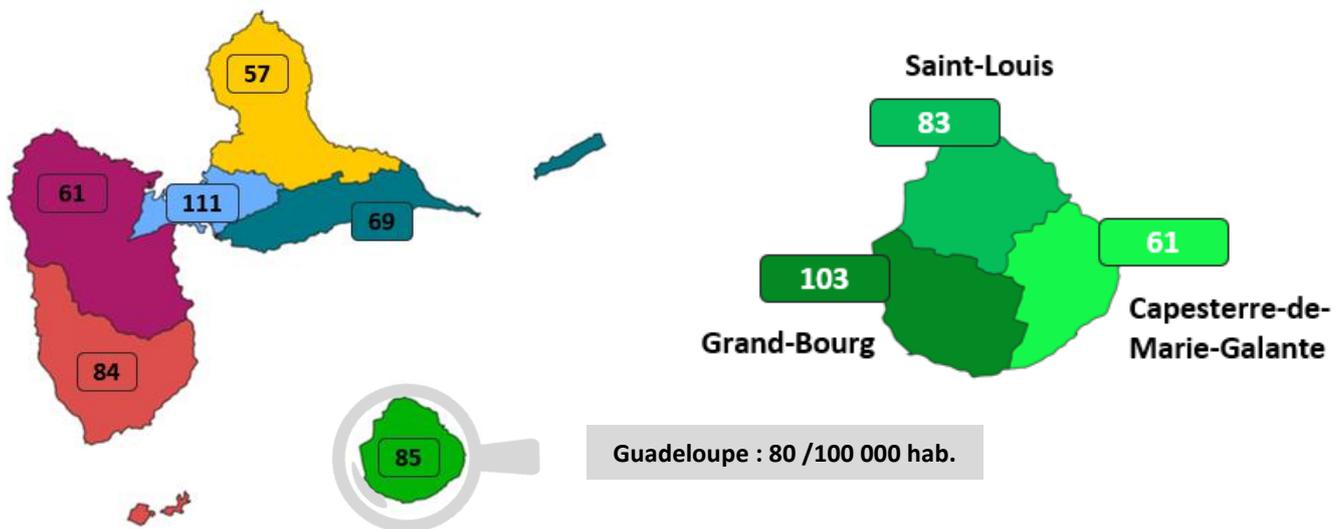
OFFRE DE SOINS EN MEDECINE LIBERALE

Les **professionnels libéraux** dénombrés dans cette étude sont ceux qui déclarent avoir au moins une activité libérale. Il s'agit des médecins libéraux exclusifs ou avec un exercice mixte (à la fois libéraux et salariés).

Les médecins généralistes

Selon le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS), au 1er janvier 2022, 9 médecins généralistes libéraux (exclusifs ou mixtes) exercent dans la Communauté de Communes de Marie-Galante, soit 85 praticiens pour 100 000 habitants. La densité de généralistes libéraux de la communauté de communes est supérieure à celle de la région (80 professionnels pour 100 000 habitants). La densité de généralistes libéraux varie de 61 à 103 généralistes pour 100 000 habitants, respectivement pour les communes de Capesterre-de-Marie-Galante et Grand-Bourg. [Figure 20]

Figure 20 - Densité de médecins généralistes libéraux (pour 100 000 habitants) par communes au 1er janvier 2022



Source : ADELI, RPPS, Insee

Exploitation ORSaG

Les médecins spécialistes

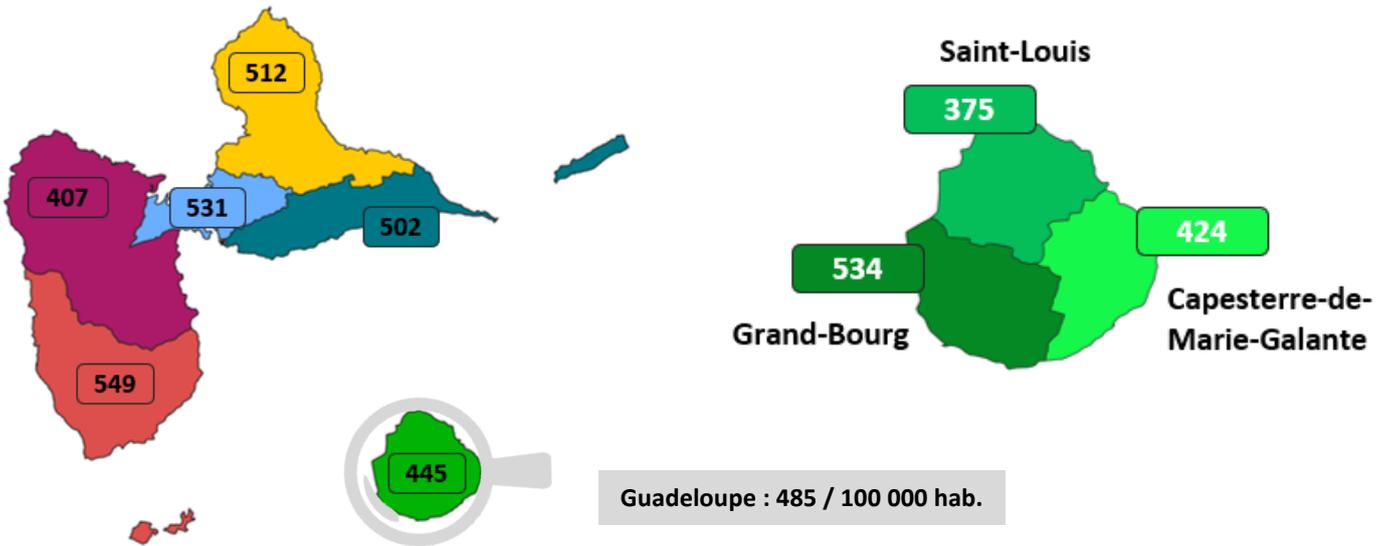
Au 1er janvier 2022, 2 médecins spécialistes exercent au sein de l'EPCI, soit une densité de 19 praticiens pour 100 000 habitants, densité nettement inférieure à celle mesurée sur l'ensemble de la région (67 pour 100 000 habitants). La commune de Grand-Bourg est la seule dotée de médecins spécialistes.

Les infirmiers

Les infirmiers libéraux sont les professionnels du secteur paramédical les plus représentés au sein de l'EPCI. En effet, 47 infirmiers libéraux y sont installés, dont la majorité est installée à Grand-Bourg. La densité d'infirmiers sur le territoire communautaire (445 infirmiers pour 100 000 habitants) est inférieure à celle mesurée sur l'ensemble de la Guadeloupe (485 pour 100 000 habitants). C'est Grand-Bourg, qui détient la densité d'infirmiers libéraux la plus élevée de la CCMG avec 534 infirmiers libéraux pour 100 000 habitants. [Figure 21]

25
● ● ● ●

Figure 21 - Densité d'infirmiers libéraux (pour 100 000 habitants) par communes au 1er janvier 2021



Source : ADELI, RPPS, Insee

Exploitation ORSaG

Tableau VII - Effectif et densité (pour 100 000 habitants) des professionnels de santé libéraux selon la zone géographique au 1er janvier 2022

	CCMG		Guadeloupe	
	Effectif	Densité	Effectif	Densité
Médecins généralistes	9	85	307	80
Médecins spécialistes	2	19	259	67
Chirurgiens-Dentistes	1	9	201	52
Sage-femmes*	1	52	59	70
Orthophonistes	1	9	121	31
Orthoptistes	0	0	14	4
Diététiciens	0	0	26	7
Psychologues	0	0	87	23
Données au 1er janvier 2021**				
Infirmiers	47	445	1 862	485
Données au 1er janvier 2020**				
Masseur-Kinésithérapeute	14	133	577	150
Données au 1er janvier 2017**				
Pédicure-Podologue	1	9	66	17

Sources : RPPS, Adeli, Insee

Exploitation : ORSaG

* Densité calculée parmi les femmes âgées de 15 à 49 ans

** Les données au 1^{er} janvier 2022 ne sont pas disponibles pour ces trois professionnels de santé.



Etat de santé • Etat de santé



Etat de santé • Etat de santé



ÉTAT DE SANTÉ

Les données sur l'état de santé (mortalité, ALD, hospitalisation) relatives à un territoire concernent les individus domiciliés sur ce territoire, indépendamment du lieu de survenue de l'évènement.

Le **taux standardisé sur l'âge** est le taux que l'on observerait dans la population étudiée si elle avait la même structure par âge qu'une population de référence. Il est calculé en pondérant les taux par âge observés dans les populations comparées par la structure par âge de la population de référence (ici, la France entière au RP 2018). Il permet de comparer la survenue d'évènements sur deux territoires en éliminant l'effet de l'âge. Un test statistique a été effectué afin de mettre en évidence les différences significatives (au seuil de 5 %).

1. Les personnes en Affection Longue durée

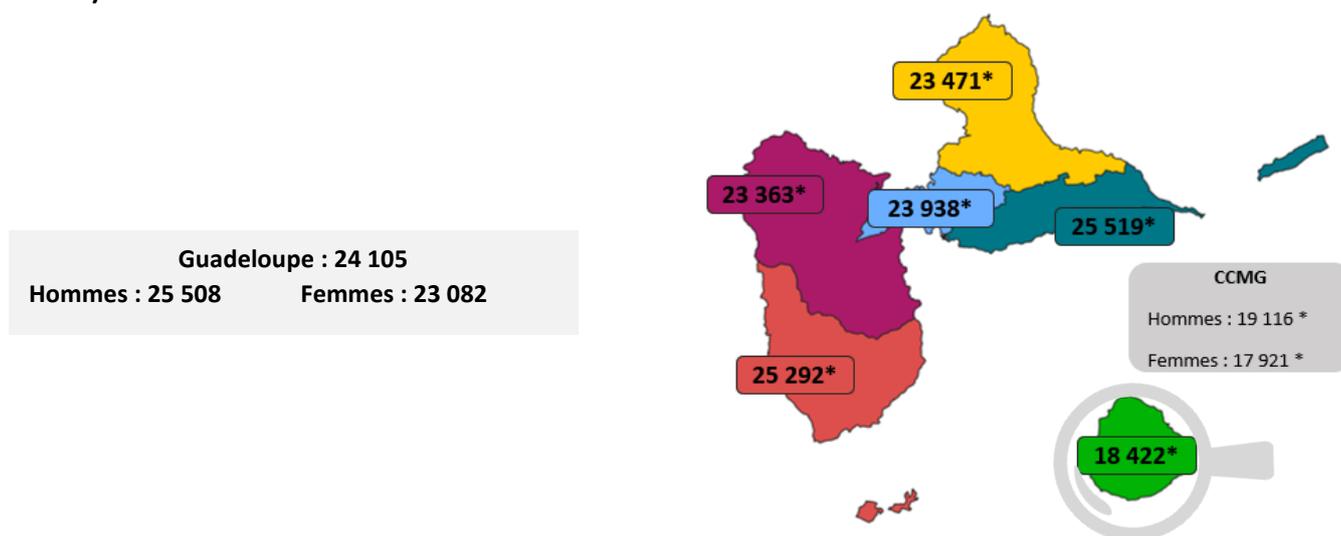
Les affections de longue durée (ALD) sont des maladies graves ou chroniques, nécessitant un traitement prolongé et coûteux. Elles ouvrent droit à une prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie des dépenses de santé liées à ces maladies. La liste des ALD est établie par décret et comporte 30 affections ou groupes d'affections (Annexe 3).

En raison de la suppression de l'hypertension artérielle sévère (ALD 12) de la liste des ALD 30 (décret n°2011-726), les analyses concernant l'ensemble des ALD excluent l'ALD 12.

En 2021, 2 495 personnes bénéficient du dispositif des affections longues durées, tous motifs confondus (hors cause inconnue), à la CCMG, soit 3 % des bénéficiaires de Guadeloupe.

Le taux standardisé correspondant est de 18 422 pour 100 000 habitants. Il diffère significativement de celui de la Guadeloupe avec 24 105 bénéficiaires pour 100 000 habitants. Il en est de même, pour les taux standardisés calculés en fonction du sexe.

Figure 22 - Taux standardisé des personnes en ALD par EPCI et en Guadeloupe en 2021 (pour 100 000 habitants)



Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

Exploitation : ORSaG

*Différence significative avec la Guadeloupe



Figure 23 - Taux standardisé de personnes en ALD selon la zone géographique en 2021 (pour 100 000 habitants)



*Différence significative avec la CCMG

À la CCMG, chez les hommes, le diabète de type 1 ou 2 est la première cause d'ALD (33 %) suivis des tumeurs malignes (17 %) et des affections psychiatriques de longue durée (14 %).

Chez les femmes, la première cause d'ALD est le diabète (47 %), suivis des affections psychiatriques de longue durée (11 %) et des tumeurs malignes (10 %). [Tableau VIII]

Tableau VIII - Répartition des six causes d'ALD les plus fréquentes selon la zone géographique en 2021

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

Exploitation : ORSaG

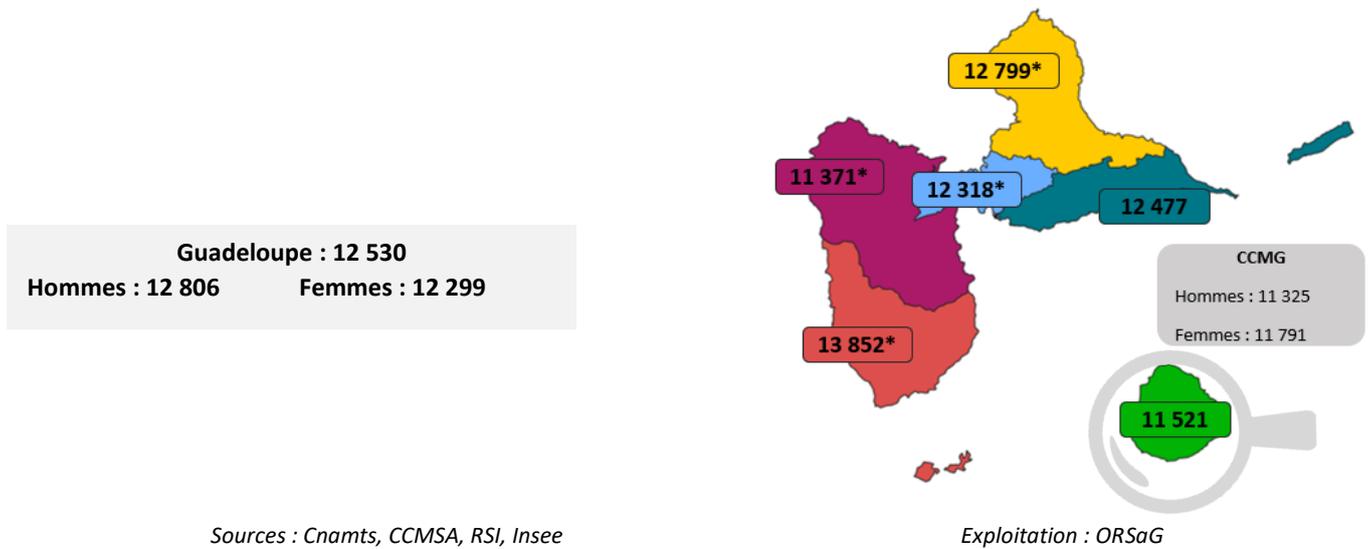
	CCMG		Guadeloupe	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Diabète de type 1 et diabète de type 2	32,6%	47,4%	34,0%	41,8%
Tumeur maligne (...)	17,3%	10,2%	15,5%	10,6%
Affections psychiatriques de longue durée	13,9%	10,9%	10,9%	10,3%
Insuffisance cardiaque grave (...)	6,6%	4,6%	7,3%	6,0%
Accident vasculaire cérébral invalidant	6,5%	3,2%	6,1%	4,5%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires	5,1%	3,4%	3,6%	2,8%

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

Exploitation : ORSaG

En 2021, 1 075 personnes de moins de 65 ans sont en ALD, soit 43 % du nombre de personnes en ALD à la CCMG.

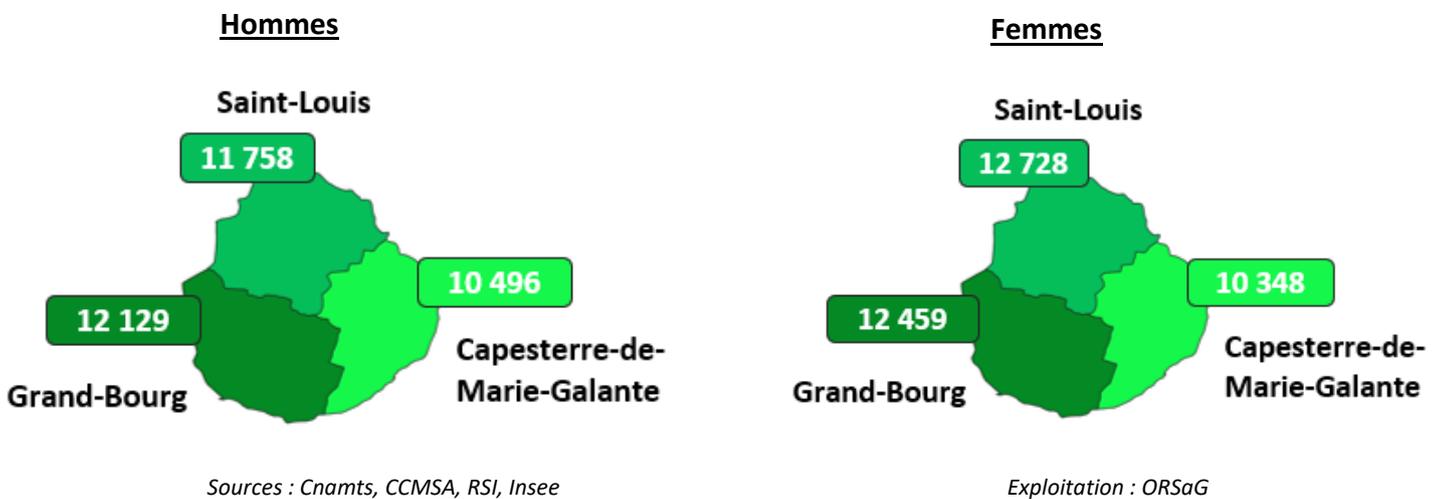
Figure 24 - Taux standardisé de personnes âgées de moins de 65 ans en ALD par EPCI et en Guadeloupe en 2021 (pour 100 000 habitants)



*Différence significative avec la Guadeloupe

À l’instar de la situation observée sur l’ensemble de la population, le taux de personnes en ALD âgés de moins de 65 ans ne diffère pas significativement de la Guadeloupe. Il en est de même, pour les taux standardisés calculés en fonction du sexe dans cette population. [Figure 25]

Figure 25 - Taux standardisé de personnes de moins de 65 ans en ALD selon la zone géographique en 2021 (pour 100 000 habitants)



*Différence significative avec la CCMG

Les principales causes d’ALD dans la tranche d’âge des moins de 65 ans sont le diabète de type 1 ou 2 (38 %), les affections psychiatriques de longue durée (20 %) et les tumeurs malignes (10 %).

2. Hospitalisations

Les **données d’hospitalisation** sont obtenues à partir du programme de médicalisation des systèmes d’informations (PMSI). Elles prennent en compte les séjours hospitaliers et les patients hospitalisés de la communauté d’agglomération, quel que soit l’établissement de santé où ils ont été admis. Ces données ne sont pas le reflet de l’activité des établissements de soins présents sur le territoire.



Sont comptabilisés les hospitalisations d'au moins 24 heures (y compris pour des traitements itératifs) et les hospitalisations de moins de 24 heures pour les motifs autres que dialyse, chimiothérapie, radiothérapie et autres traitements itératifs, en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) dans les établissements hospitaliers publics et privés de France. [Annexe 4]

En 2021, 3 305 séjours hospitaliers ont été consommés par des patients résidents de la CCMG, soit 4 % des séjours hospitaliers de Guadeloupe. Dans cette section, sont présentés les séjours hospitaliers des résidents de la CCMG pour trois principales pathologies en Guadeloupe : le diabète, la tumeur et la maladie cardiovasculaire.

- **Diabète**

Sur la période 2019-2022, 77 séjours hospitaliers pour diabète ont été effectués par les résidents de la CCMG en moyenne chaque année, soit 2 % des séjours hospitaliers pour diabète de Guadeloupe. Près de deux tiers des séjours hospitaliers des résidents de la CCMG concernent les femmes (65 %).

- **Tumeur maligne**

Sur la période 2019-2022, 861 séjours hospitaliers pour tumeur ont été effectués par les résidents de la CCMG en moyenne chaque année, soit 26 % des séjours hospitaliers pour tumeur de Guadeloupe. Plus de deux tiers des séjours hospitaliers des résidents de la CCMG concernent les hommes (72 %).

- **Maladies cardiovasculaires**

Sur la période 2019-2022, 397 séjours hospitaliers pour maladie cardiovasculaire ont été effectués par les résidents de la CCMG en moyenne chaque année, soit 12 % des séjours hospitaliers pour une maladie cardiovasculaire de Guadeloupe. Parmi les maladies cardiovasculaires, 80 % des séjours hospitaliers concernaient une hypertension artérielle, 16 % une insuffisance cardiaque et 4 % un infarctus.

3. La mortalité

*La **mortalité** demeure un des seuls indicateurs de l'état de santé faisant l'objet d'un recueil systématique et continu, quelles que soient l'aire géographique et la pathologie. Ce recueil est matérialisé par les certificats de décès remplis par les médecins et exploités par l'Insee (pour les variables démographiques et sociales) et par l'Inserm pour les causes médicales de décès.*

Dans ce document, il a été fait le choix d'étudier la mortalité sur une période de 6 ans afin de disposer d'un nombre suffisant de décès pour obtenir une signification statistique par rapport à la faible population concernée à l'échelon communal. La population de référence pour les taux standardisés sur l'âge ici est la France entière au RP 2006.

Pour chaque décès, la cause analysée est la cause principale, codée selon la dixième révision de la Classification Internationale des maladies (CIM-10). [Annexe 2]

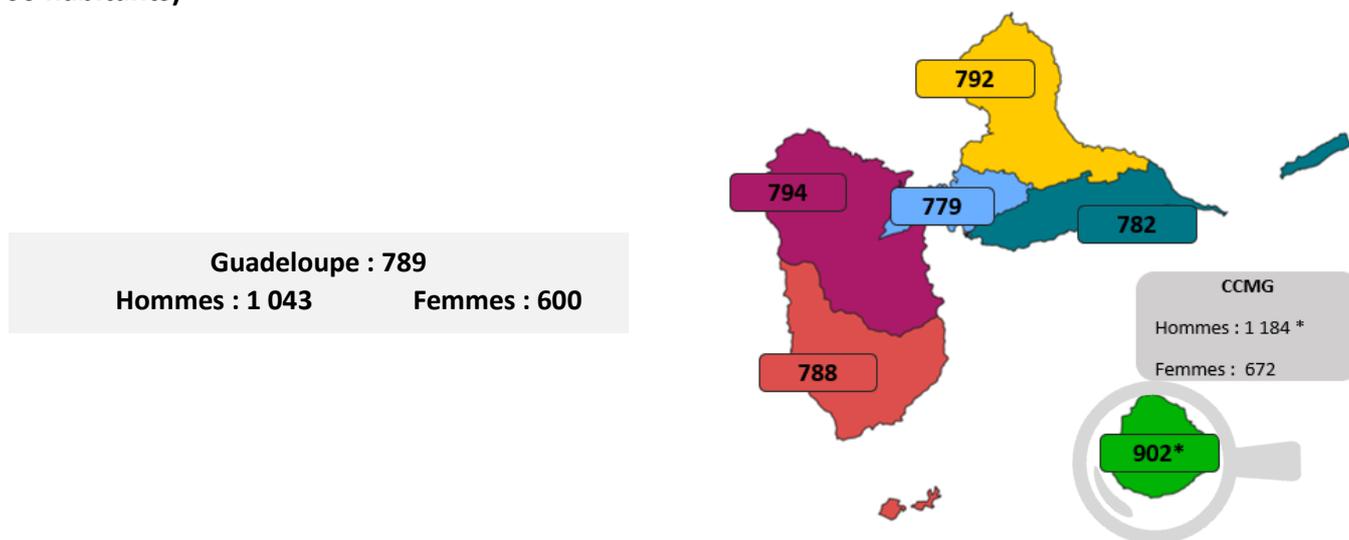
*Les **causes externes de morbidité et de mortalité** concernent toutes les causes externes responsables de lésions traumatiques, d'intoxication et d'autres effets indésirables. Les principaux groupes sont les suivants : les accidents, les lésions auto-infligées, les agressions, les événements dont l'intention n'est pas déterminée, les interventions de la force publique et faits de guerre, les complications de soins médicaux et chirurgicaux, les séquelles de causes externes de morbidité et de mortalité, les facteurs supplémentaires.*

- **Mortalité générale**

Sur la période 2012-2017, 132 personnes domiciliées à la CCMG sont décédées, en moyenne, chaque année, soit 4 % des décès domiciliés en Guadeloupe. Le taux standardisé de mortalité générale pour la période s'établit à 902 décès pour 100 000 habitants. Il est inférieur pour la Guadeloupe (789 pour 100 000 habitants).

Le taux standardisé pour les hommes (1 184 décès pour 100 000 habitants) est supérieur à celui des femmes (672 décès pour 100 000 habitants). Le constat est le même pour la Guadeloupe.

Figure 26 - Taux standardisé de mortalité par EPCI et en Guadeloupe sur la période 2012-2017 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Exploitation : ORSaG

*Différence significative avec la Guadeloupe

Pour les hommes, les taux standardisés de mortalité varient de 1 051 pour 100 000 habitants à Capesterre-de-Marie-Galante à 1 299 pour 100 000 habitants à Saint-Louis.

Pour les femmes, les taux standardisés de mortalité varient de 639 pour 100 000 habitants à Capesterre-de-Marie-Galante à 785 pour 100 000 habitants à Saint-Louis.

Figure 27 - Taux standardisé de mortalité générale selon les communes en fonction du sexe sur la période 2012-2017 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Exploitation : ORSaG

*Différence significative avec la CCMG

Pour les hommes, les tumeurs malignes sont la première cause de mortalité (26 %) suivies des maladies de l'appareil circulatoire (18 %). Pour les femmes, les maladies de l'appareil circulatoire sont la première cause de mortalité (24 %) suivies des décès non classés** (18 %). [Tableau IX]

**Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs



Comme pour la Guadeloupe, le cancer de la prostate est la première cause de décès par cancer dans l'EPCI pour les hommes et le cancer du sein pour les femmes.

Tableau IX - Répartition* des décès suivant la cause selon la zone géographique sur la période 2012-2017

	CCMG		Guadeloupe	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tumeurs	26,3%	15,8%	22,4%	22,5%
Maladies de l'appareil circulatoire	18,4%	23,7%	20,6%	23,5%
Décès non classés**	13,7%	17,5%	14,0%	14,7%
Troubles mentaux et du comportement	9,0%	6,6%	8,5%	5,5%
Causes externes de morbidité et de mortalité	10,2%	3,8%	9,4%	4,3%
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	4,6%	8,4%	5,0%	7,7%
Nombre de décès moyen par an	70	62	1 633	1 428

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Exploitation : ORSaG

* la répartition est calculée en faisant la somme des décès survenus chaque année de 2012 à 2017 pour une cause donnée, rapportée à l'ensemble des décès survenus sur le territoire considéré au cours de la même période

**Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs

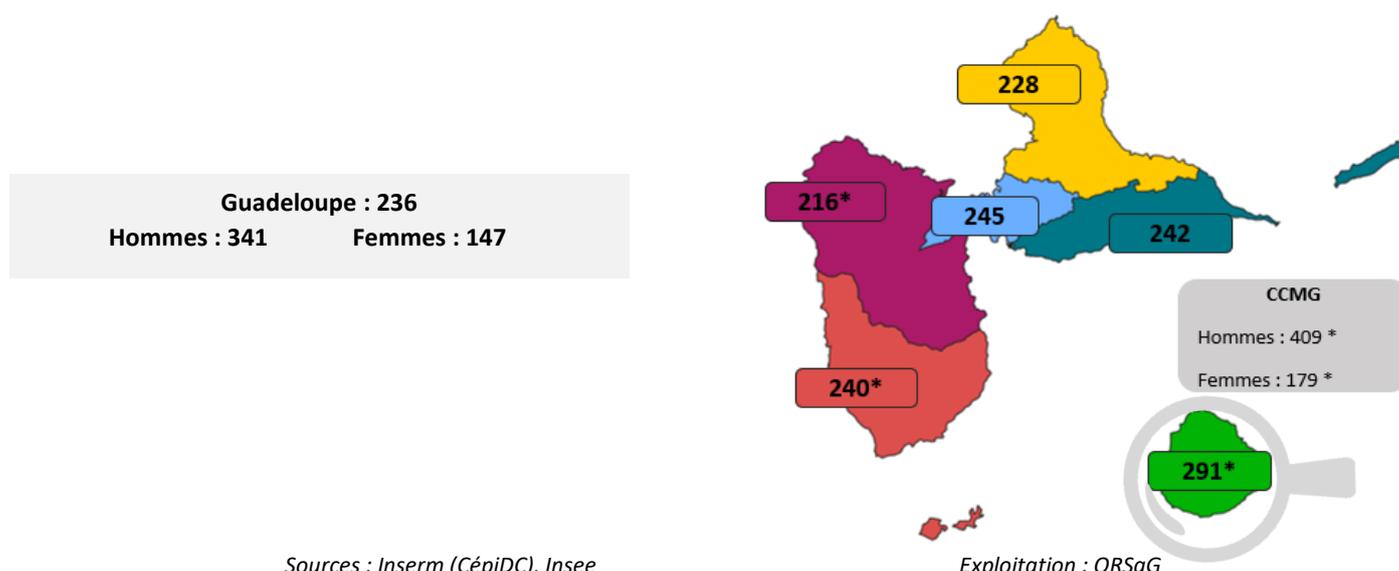
○ Mortalité prématurée

La mortalité prématurée est définie comme l'ensemble des décès survenus avant 65 ans.

Sur la période 2012-2017, 24 habitants de la CCMG sont décédés avant l'âge de 65 ans, en moyenne par an, soit 18 % du total des décès de l'EPCI. Le taux standardisé de mortalité prématurée s'établit à 291 décès pour 100 000 habitants. Il est supérieur au taux de la Guadeloupe (236 pour 100 000 habitants).

Tout comme la mortalité générale, le taux standardisé de mortalité prématurée des hommes est supérieur à celui des femmes.

Figure 28 - Taux standardisé de mortalité prématurée par EPCI et en Guadeloupe sur la période 2012-2017 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Exploitation : ORSaG

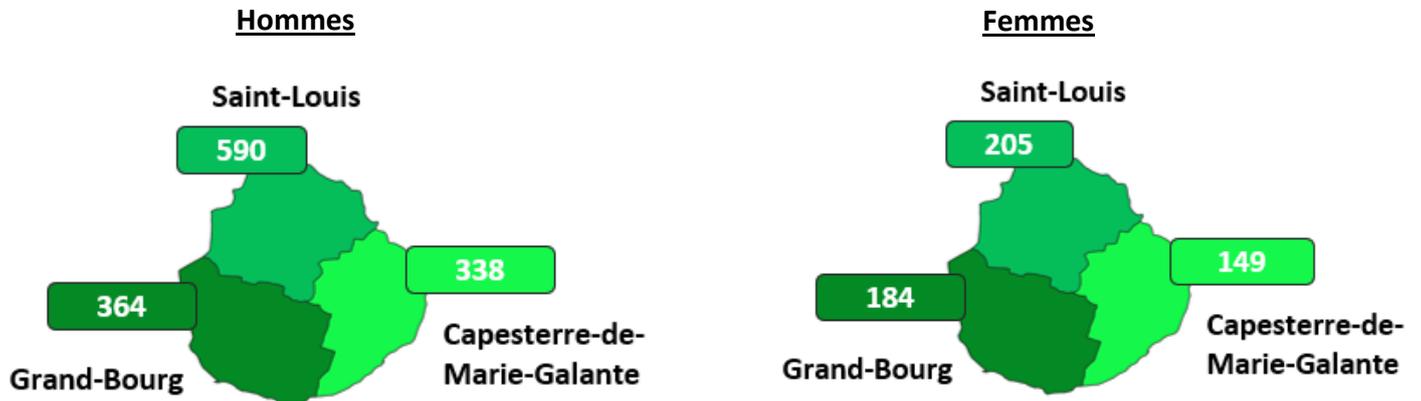
*Différence significative avec la Guadeloupe



Quel que soit le sexe, c'est la commune de Saint-Louis qui a le taux standardisé de mortalité prématurée le plus élevé de l'EPCI et la commune de Capesterre-de-Marie-Galante le plus faible. Les tumeurs sont la première cause de mortalité prématurée (23 %), suivies des causes externes de morbidité et de mortalité (20 %) et des décès non classés** (16 %) sur le territoire communautaire.

**Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs

Figure 29 - Taux standardisé de mortalité prématurée selon la commune en fonction du sexe



Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Exploitation : ORSaG

*Différence significative avec la CCMG



SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ETAT DE SANTE PAR COMMUNE

	Capesterre-de-Marie-Galante	Grand-Bourg	Saint-Louis	CCMG	Guadeloupe
Taux standardisé de personnes en ALD (2021)					
Toutes causes	15 651 ✕	20 878 ✕	18 151 **	18 422 **	24 105
Diabète	6 379 ✕	8 476 *	7 237 **	7 436 **	9 221
Cancer	2 305 **	2 929 *	1 819 ✕	2 467 **	3 046
Affection psychiatrique	1 884 **	2 290	3 013	2 294	2 560
Nombre moyen de séjour hospitaliers par an (2019-2022)					
Diabète	21	41	15	77	2 798
Tumeur maligne	345	383	133	861	23 934
Maladies cardio-vasculaires	99	190	108	397	2 421
Taux standardisé de mortalité (2012-2017)					
Mortalité générale	827	762 **	1 037 ✕	902 **	789
Mortalité prématurée	242	269	411 ✕	291 **	236
Cancer	137 *	216	236 **	194	175
Cancer de la prostate (Parmi les hommes)	47	83	53	63	57
Cancer du Côlon-rectum	14	31	16	22	18
Cancer de l'estomac	16	19	23	19	14
Cancer du sein (Parmi les femmes)	18	20	27	21	25

Sources : Cnamts, CCMSA,RSI, PMSI, Inserm (CépiDC), Insee, Programme de Médicalisation des Systèmes d'Informations (PMSI)

Exploitation : ORSaG

*Différence significative avec la CCMG

**Différence significative avec la Guadeloupe

✕ Différence significative avec la Guadeloupe et la CCMG



SPECIFICITES DES INDICATEURS DES HABITANTS DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DE MARIE-GALANTE

Dans cette section, pour chaque commune, sont présentés les indicateurs des bénéficiaires en ALD et de mortalité lorsqu'ils sont **significativement différents** des taux régionaux.

- Capesterre-de-Marie-Galante

Indicateurs (pour 100 000 habitants)	Capesterre-de-Marie-Galante	CCMG	GUADELOUPE
Personnes en ALD pour accident vasculaire cérébral invalidant	707	861	1 270
Personnes en ALD pour artériopathies	428	460	658
Personnes en ALD pour insuffisance cardiaque grave	892	1 032	1 587
Personnes en ALD pour diabète	6 379	7 436	9 221
Personnes en ALD pour maladie coronaire	335	459	811
Personnes en ALD pour insuffisance respiratoire chronique grave	172	266	529
Personnes en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences	294	392	705
Personnes en ALD pour néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif	262	389	578
Personnes en ALD pour vascularites, lupus érythémateux systémique, sclérodermie systémique	80	188	252
Personnes en ALD pour polyarthrite rhumatoïde évolutive	78	173	361
Personnes en ALD pour affections psychiatriques de longue durée	1 884	2 294	2 560
Personnes en ALD pour rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives	30	27	132
Personnes en ALD pour scoliose	26	20	109
Personnes en ALD pour tumeur maligne	2 305	2 467	3 046



- Grand-Bourg

Indicateurs (pour 100 000 habitants)	Grand-Bourg	CCMG	GUADELOUPE
Personnes en ALD pour insuffisance cardiaque grave	1 255	1 032	1 587
Personnes en ALD pour déficit immunitaire	226	291	405
Personnes en ALD pour maladie coronaire	522	459	811
Personnes en ALD pour insuffisance respiratoire chronique grave	317	266	529
Personnes en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences	444	392	705
Personnes en ALD pour polyarthrite rhumatoïde évolutive	203	173	361
Personnes en ALD pour rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives	18	27	132

- Saint-Louis

Indicateurs (pour 100 000 habitants)	Saint-Louis	CCMG	GUADELOUPE
Personnes en ALD pour accident vasculaire cérébral invalidant	807	861	1 270
Personnes en ALD pour artériopathies	281	460	658
Personnes en ALD pour insuffisance cardiaque grave	810	1 032	1 587
Personnes en ALD pour diabète	7 237	7 436	9 221
Personnes en ALD pour hémoglobinopathies	37	115	204
Personnes en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences	416	392	705
Personnes en ALD pour maladie de Parkinson	107	172	242
Personnes en ALD pour tumeur maligne	1 819	172	3 046



ENSEMBLE DES INDICATEURS PAR COMMUNE

	Capesterre-de-Marie-Galante	Grand-Bourg	Saint-Louis	CCMG	Guadeloupe
Structure et évolution de la population					
Nombre d'habitants en 2020	3 247	4 803	2 462	10 512	383 559
Densité	70	86	44	67	236
Part de femmes	50 %	54 %	52 %	52 %	54 %
Taux d'accroissement annuel entre 2014 et 2020	-0,3 %	-1,5 %	-0,1 %	-0,9 %	-0,7 %
Part de moins de 25 ans en 2020	22 %	26 %	24 %	25 %	29 %
Part de 65 ans et plus en 2020	28 %	25 %	28 %	27 %	20 %
Structure familiale et conditions de logement (2020)					
Part de personnes seules	40 %	44 %	47 %	44 %	38 %
Part de familles monoparentales	22 %	22 %	22 %	22 %	24 %
Nombre de ménages	1 556	2 325	1 232	5 113	174 782
Nombre de logements	2 443	3 736	2 308	8 487	233 697
Nombre de résidences principales	1 553	2 323	1 228	5 104	174 751
Nombre de résidences secondaires	385	443	531	1 359	23 570
Nombre de logements vacants	505	970	548	2 024	35 377
Revenus (2021)					
Revenus fiscal moyen de l'ensemble des foyers fiscaux	13 213	15 009	11 828	13 755	18 467
Revenu fiscal moyen des foyers non imposés	8 179	8 260	8 208	8 224	9 828
Part de foyers fiscaux non imposé	83 %	79 %	85 %	82 %	75 %
Minimas sociaux					
Nombre d'allocataires	658	1 368	663	2 689	115 012
Nombre d'allocataires RSA	251	570	239	1 060	42 631
Nombre d'allocataires AAH	95	139	85	319	10 412
Scolarisation et diplôme (2020)					
Taux de scolarisation (2-17 ans)	94 %	90 %	93 %	92 %	93 %
% population âgée de 15 ans ou plus titulaire d'un diplôme au moins équivalent au CAP ou BEP	57 %	58 %	49 %	56 %	61 %
Activité Économique (2020)					
Nombre d'établissements actifs	52	212	44	308	12 931
Part d'activités de commerce	58 %	62 %	50 %	59 %	64 %
Nombre d'emplois	264	1 504	440	2 208	117 571
Part d'emplois dans le tertiaire	84 %	86 %	91 %	87 %	85 %
Population active et emploi (2020)					
Part d'actifs* ayant un emploi	49 %	51 %	48 %	50 %	51 %
Part de chômeurs	13 %	20 %	20 %	18 %	20 %



Part des élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	10 %	9 %	8 %	9 %	11 %
Part des retraités ou préretraités	5 %	4 %	4 %	4 %	4 %
Part des autres actifs	23 %	15 %	19 %	18 %	14 %
Taux de chômage	21 %	29 %	29 %	27 %	28 %
Offre de soins (Densité des professionnels de santé libéraux pour 100 000 habitants au 1er janvier 2022)					
Médecins généralistes	61	103	83	85	80
Médecins spécialistes	0	41	0	19	67
Chirurgiens-dentistes	0	21	0	9	52
Sage-Femmes*	0	109	0	52	70
Infirmiers**	424	534	375	445	485
Masseurs-Kinésithérapeutes**	0	246	83	133	150
Pédicures-Podologues**	0	20	0	9	17
Orthophonistes	30	0	0	9	31
Orthoptistes	0	0	0	0	4
Psychologues	0	0	0	0	23
Diététiciens	0	0	0	0	7

* Densité calculée parmi les femmes âgées de 15 à 49 ans

** Les données au 1^{er} janvier 2022 ne sont pas disponibles pour ces trois professionnels de santé.



SYNTHESE

Structure et évolution de la population en 2020

- Densité de population : 67 habitants par km² (236 hab./km² dans la région Guadeloupe), variant de 44 hab./km² à Saint-Louis à 86 hab./km² à Grand-Bourg
- 10 512 habitants, population en baisse depuis 2014 (-0,9 % par an), avec une baisse de 1,5 % à Grand-Bourg
- Population majoritairement féminine (52 % de femmes)
- 27 % de personnes âgées de 65 ans ou plus : En augmentation de 15 points depuis 1990

Structure familiale et conditions de logements en 2020

- 5 113 ménages
- Prédominance des ménages composés d'une seule personne pour l'ensemble des communes
- Depuis 2010, baisse du nombre de résidences principales (ménages) de 3 %
- 71 % de ménages propriétaires, en baisse de 4 points en 10 ans
- 8 % de logements d'habitation à loyer modéré (HLM)
- Amélioration des conditions de logements : davantage de logements équipés de chauffe-eau solaire, d'eau chaude et de pièce climatisée

Activité économique

- En 2020, 308 établissements actifs à la CCMG, dont 59 % avec une activité de commerce, transports et services divers. Plus de deux tiers des établissements se situe à Grand-Bourg.
- En 2020, 2 208 emplois localisés dans l'EPCI, en baisse depuis 2010 : -36 %
- Tissu productif essentiellement tertiaire (87 % des emplois à la CCMG) pour l'ensemble des communes

Population active et emploi en 2020

- 4 157 actifs, soit 68 % de la population en âge de travailler, dont près de la moitié réside à Grand-Bourg
- 3 051 habitants ayant un emploi : 50 % des 15-64 ans
- Taux d'emploi stable depuis 2010
- Taux de chômage particulièrement important chez les jeunes actifs de 15 à 24 ans (48 % vs. 47 % en Guadeloupe)

Revenus en 2021

- Revenu fiscal moyen déclaré de 13 755 euros par foyer fiscal à la CCMG (18 467 euros dans la région). Aucune commune de l'EPCI n'a un revenu fiscal supérieur au revenu régional.



- Part élevée de foyers non imposables (82 % des foyers de la CCMG)

Scolarisation en 2020

- 1 945 habitants de la CCMG sont scolarisés
- 56 % titulaires d'au moins le CAP ou le BEP parmi les non scolarisés âgés de 15 ans ou plus (Guadeloupe : 61 %) variant de 49 % à Saint-Louis à 58 % à Grand-Bourg
- Part de diplômés en augmentation depuis 2010 : +16 points

Offre et consommation de soins

- Au 1er janvier 2022, 85 médecins généralistes pour 100 000 habitants (Guadeloupe : 80) variant de 61 généralistes pour 100 000 habitants à Capesterre-de-Marie-Galante à 103 généralistes pour 100 000 habitants à Grand-Bourg
- Une faible densité de spécialistes (19 spécialistes pour 100 000 habitants à la CCMG vs. 67 pour la Guadeloupe). Seule la commune de Grand-Bourg a des spécialistes

Personnes en ALD (2021)

- 2 495 personnes bénéficient du dispositif des affections de longues durées (ALD), en 2021, soit 3 % des bénéficiaires de Guadeloupe
- Le taux standardisé à la CCMG est inférieur à celui de la Guadeloupe (18 422 pour 100 000 habitants vs. 24 105 pour 100 000 habitants en Guadeloupe). Le taux standardisé est significativement le plus élevé pour Grand-Bourg (20 878 pour 100 000 habitants)
- Diabète de type 1 ou 2 : 1ère cause d'ALD quel que soit le sexe
- Rapporté à la population, le taux standardisé de personnes bénéficiant du dispositif ALD dans la commune de Grand-Bourg est significativement supérieur à celui de la CCMG, alors que les taux de Saint-Louis et Capesterre-de-Marie-Galante sont significativement inférieurs.

Hospitalisations (période 2019-2022)

- 77 séjours hospitaliers pour diabète en moyenne, par an
- 861 séjours hospitaliers pour tumeur en moyenne, par an
- 397 séjours hospitaliers pour maladie cardiovasculaire en moyenne, par an

Mortalité (période 2012-2017)

- 132 décès d'habitants à la CCMG, en moyenne, par an, soit 4 % des décès de Guadeloupe
- 902 décès pour 100 000 habitants contre 789 décès pour 100 000 habitants en Guadeloupe. Un taux standardisé de mortalité générale plus élevé pour Saint-Louis (1 037 décès pour 100 000 habitants)
- La commune de Saint-Louis enregistre un taux standardisé de mortalité significativement supérieur à celui de la CCMG (902/ 100 000 hab.) et de la Guadeloupe (789/ 100 000 hab.)
- Tumeurs malignes : 1ère cause de mortalité chez les hommes



- Maladies de l'appareil circulatoire : 1^{ère} cause de mortalité chez les femmes

Mortalité prématurée (période 2012-2017)

- 24 décès d'habitants de la CCMG en moyenne, par an, soit 18 % des décès de l'EPCI
- 291 décès pour 100 000 contre 236 décès prématuré pour 100 000 habitants en Guadeloupe
- Tumeurs malignes : 1^{ère} cause de mortalité prématurée



ANNEXE 1 : Principales sources de données exploitées

Le recensement de la population

Il est réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Il permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il apporte également des informations sur les logements. Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités.

ADELI

L'arrêté du 12 juillet 2012 fonde la mise en place d'un traitement de données à caractère personnel dénommé ADELI de gestion de l'enregistrement et des listes départementales de certaines professions et usages de titres professionnels. ADELI (Automatisation DEs Listes) est donc un système d'information national portant sur les professionnels de santé. Un numéro ADELI est attribué à tous les praticiens salariés ou libéraux et leur sert de numéro de référence pour les professionnels hors RPPS. C'est ce numéro qui est indiqué sur leurs cartes CPS. Les professions contenues dans le répertoire ADELI basculent progressivement vers le RPPS.

RPPS

Institué par l'arrêté du 6 février 2009 modifié en dernier lieu par l'arrêté du 18 avril 2017, le Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé (RPPS) est le répertoire unique de référence qui rassemble et publie des informations permettant d'identifier les professionnels de santé, sur la base d'un « numéro RPPS » attribué au professionnel toute sa vie. C'est un référentiel opposable : les données enregistrées sont réputées fiables et tiennent lieu de pièces justificatives.

SNIRAM

Le Système National d'Informations Inter Régimes de l'Assurance Maladie, ou SNIRAM, mis en place par la loi de financement de la sécurité sociale de 1999 est une base de données qui regroupe la totalité des informations issues de la liquidation des prestations réalisées par l'ensemble des offreurs de soins (professionnels de santé libéraux, structures hospitalières publiques et privées), tous régimes de l'Assurance-maladie confondus.

Les bases de données de mortalité du CépiDc

Depuis 1968, le CépiDc (Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès) de l'Inserm est chargé de réaliser annuellement la statistique nationale des causes médicales de décès en collaboration avec l'Insee. Cette statistique est établie à partir des informations recueillies à partir de deux documents : le certificat (rempli par le médecin constatant la mort) et le bulletin de décès (rempli par la mairie). En 2000, le CépiDc a mis en place un nouveau système avec comme objectif de produire une base de données sur les causes médicales de décès incluant toutes les données disponibles avec différents niveaux de présentation. Outre les données individuelles du décès (sexe, âge, lieu de décès...), la base de données comprend dorénavant les données suivantes :

- le code CIM10 de la cause initiale de décès ;
- le code CIM10 de chaque cause mentionnée sur le certificat ;
- le texte de chaque cause mentionnée sur le certificat.



ANNEXE 2 : Liste des affections de longue durée (ALD)³

N° de l'ALD	Libellé
1	Accident vasculaire cérébral invalidant
2	Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques
3	Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques
4	Bilharziose compliquée
5	Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves
6	Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses
7	Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le virus de l'immunodéficience humaine
8	Diabète de type 1 et diabète de type 2
9	Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave
10	Hémoglobinopathies, hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères
11	Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase grave
12	Hypertension artérielle sévère
13	Maladie coronaire
14	Insuffisance respiratoire chronique grave
15	Maladie d'Alzheimer et autres démences
16	Maladie de Parkinson
17	Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé et spécialisé
18	Mucoviscidose
19	Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif
20	Paraplégie
21	Vascularites, lupus érythémateux systémique, sclérodermie systémique
22	Polyarthrite rhumatoïde évolutive
23	Affections psychiatriques de longue durée
24	Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives
25	Sclérose en plaques
26	Scoliose idiopathique structurale évolutive
27	Spondylarthrite grave
28	Suite de transplantation d'organe
29	Tuberculose active, lèpre
30	Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique

³ Le décret n° 2011-726 du 24 juin 2011 (JO du 26 juin 2011) a retiré l'hypertension artérielle sévère (ALD 12) de la liste des ALD 30 à compter du 27 juin 2011.



ANNEXE 3 : Liste des maladies selon la classification internationale des maladies (CIM 10)

Chapitre	Libellé
I	Certaines maladies infectieuses et parasitaires
II	Tumeurs
III	Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire
IV	Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques
V	Troubles mentaux et du comportement
VI	Maladies du système nerveux
VII	Maladies de l'œil et de ses annexes
VIII	Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde
IX	Maladies de l'appareil circulatoire
X	Maladies de l'appareil respiratoire
XI	Maladies de l'appareil digestif
XII	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané
XIII	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif
XIV	Maladies de l'appareil génito-urinaire
XV	Grossesse, accouchement et puerpéralité
XVI	Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale
XVII	Malformations congénitales et anomalies chromosomiques
XVIII	Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs
XIX	Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes
XX	Causes externes de morbidité et de mortalité
XXI	Facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé
XXII	Codes d'utilisation particulière



ANNEXE 4 : Nomenclature de recueil des principales hospitalisations du programme de médicalisation des systèmes d'informations (PMSI) selon la classification internationale des maladies (CIM 10)

Comorbidité	Diagnostic Principal (DP)	Diagnostic relié (DR)
Diabète	- E10 à E14	- E10 à E14
Cancer	- C00 à C97	- C00 à C97 - Z51.0 - Z51.1
Maladies cardiovasculaires		
Hypertension	- I10 à I13 - I15	- I10 à I13 - I15
Infarctus du myocarde	- I21 à I22	
Insuffisance cardiaque	- I50 - I97.1	- I50 - I97.1



Imm. Le Squale - Rue René RABAT
Houelbourg sud II - 97 122 Baie-Mahault
Tél: 0590 47 61 94 / Fax : 0590 47 17 02
Email : info@orsag.fr / Site : www.orsag.fr



FINANCEMENT

